



L'école et les familles à l'école maternelle



Réseau des personnes ressources maternelle en circonscription
Groupe départemental de formateurs
Cécile LALOUX, inspectrice de l'éducation nationale

2011 – 2012

Sommaire

Introduction

3

La première rentrée

- **Fiche 1** – Accueillir et associer les parents

L'inscription et le suivi de la fréquentation scolaire

- **Fiche 2 A** – L'inscription à l'école maternelle
- **Fiche 2 B** – Assurer une fréquentation scolaire régulière

Construire ensemble le devenir élève

- **Fiche 3** - Pour une dynamique entre parents-enfants-enseignants autour de cet objectif
- **Fiche 4** - " Comment un tissu relationnel de qualité peut-il aider à la construction du "devenir élève"?"
 - Accent mis sur les deux moments charnières du parcours scolaire de l'élève que sont l'entrée à l'école maternelle et l'entrée au CP.

Informier, rendre compte et mobiliser

- **Fiche 5** - Rendre l'école maternelle lisible
- **Fiche 6** - Rencontrer les parents
- **Fiche 7** - Des écrits pour les parents
- **Fiche 8** - Accompagner les parents
 - "Aider les parents à devenir lecteurs d'albums pour leurs enfants"
- **Fiche 9** – Ensemble autour des difficultés et des besoins des élèves
- **Fiche 10** – Des parents encadrants dans l'école

La mallette des parents

- **Fiche 11** – Des débats de parents

La liaison maternelle – élémentaire

- **Fiche 12** – Accompagner les parents et les élèves

Introduction

Les relations école/famille sont marquées par une série de discours et de représentations stéréotypés et sclérosés de part et d'autre tant au niveau :

- des regards des enseignants sur les familles :

- Les parents sont souvent décrits comme démissionnaires, consuméristes, laxistes, absents ou au contraire trop présents, se mêlant de tout et surtout de ce qui ne les regarde pas, exigeants, voire envahissants, contestant le pouvoir et le savoir de l'enseignant.

- que des regards des familles sur les enseignants :

- ils sont souvent perçus comme trop laxistes ou autoritaires, peu ou pas à l'écoute des élèves et des familles. Mais beaucoup de parents se déclarent satisfaits de l'école et des enseignants.

Tant que l'on restera dans les caricatures, le devenir individuel, scolaire et professionnel des enfants aura peu de place dans les liens entre l'école et les familles. Il s'agit avant tout de se préoccuper ensemble de leur éducation.

La relation école/famille est valorisée depuis quelques années comme un des éléments majeurs de la réussite scolaire. L'implication des parents est plus visible et plus fréquente dans les milieux aisés que dans les milieux populaires où elle semble peu présente. Pourquoi ? Comment analyser ce phénomène et surtout que proposer pour tenter d'impliquer les familles ?

La plupart des chercheurs insistent depuis une décennie sur le malentendu entre le milieu scolaire et les familles, plus particulièrement issues de milieux populaires. Les enseignants, les partenaires, les familles elles-mêmes le constatent, sans pouvoir en déterminer clairement la cause.

Afin d'essayer de resserrer les liens entre l'école et les familles, il semble indispensable au préalable de se questionner sur les points suivants :

- ce qu'on entend par l'implication des familles à l'école
- les attentes des enseignants par rapport aux familles
- la nature des actions déjà entreprises dans les écoles et les classes.

Il nous faut prendre du recul, interroger nos pratiques, nos représentations, nos manières de voir à la lumière des débats et des éclairages de quelques chercheurs, dont la parole n'est qu'une contribution à l'analyse et à la réflexion. Il s'agit également pour nous acteurs de l'école d'accepter enfin de débattre sur la professionnalité de l'acte enseignant dans la relation école/famille.

La première rentrée à l'école maternelle

Fiche 1 – Accueillir, informer et associer les parents

La place institutionnelle des parents dans l'école constitue une donnée fondamentale de la relation famille - école. Leur place a évolué. L'école a longtemps été considérée comme un sanctuaire. Les seules relations entre l'école et les familles étaient des relations formelles et intangibles: le carnet de notes, le bulletin trimestriel avec les annotations des professeurs, la convocation des parents ou leur signature en bas d'un devoir ou d'une punition.

Leur statut évolue avec la société (changement des mœurs, essor économique, amélioration du niveau de vie, l'enfant peut alors passer plus de temps à l'école), tout comme celui de l'enfant (évolution de la place et des sentiments exprimés envers l'enfant, augmentation de l'affect et l'élève est alors appréhendé comme un enfant).

Le changement amorcé surtout dans les années 60/70 entraîne que ce n'est plus sur la naissance mais sur la performance que doit être déterminée la carrière scolaire, c'est la massification et l'effort de démocratisation, ceux ci amènent un nouveau public avec de nouvelles attentes (même si elle dépendent du contexte social).

Les parents pénètrent petit à petit dans le système éducatif, et doivent acquérir des compétences vis à vis de celui-ci afin de pouvoir y naviguer.

Il existe un conflit entre l'école et les différentes attentes des parents, celui-ci sous la plume des sociologues est assimilé à un malentendu. Toutes les familles ne sont pas égales devant l'école.

Selon **François DUBET**¹, les parents des classes moyennes sont de véritables experts. Ils développent des attitudes, consuméristes, ils naviguent dans le système éducatif en véritables professionnels. De citoyens- parents, ils sont devenus des usagers avertis, multipliant de ce fait la concurrence au sein de l'école et les inégalités entre les élèves.

Tandis que les parents des classes populaires ne connaissent pas les règles implicites de la sélection et ne peuvent adopter une attitude défiante vis à vis de l'école, surtout quand ils ont eux-même échoués.

Le partenariat peut paraître complexe, mais actuellement le rôle de l'école est d'encourager l'expression parentale au sein de la communauté scolaire afin de faire des parents de véritables partenaires impliqués dans l'action éducative.

Cette participation suppose la compréhension par les parents du système scolaire et l'amélioration de la communication avec les enseignants.

La co-éducation s'exerce d'une part, sur le plan individuel (réussite scolaire de l'enfant) et d'autre part sur le plan collectif et institutionnel (bon fonctionnement de l'école). La reconnaissance des parents comme co-éducateurs, implique qu'ils soient aussi les partenaires des actes, des moments qui construisent et font vivre l'éducation.

Inscrire un enfant à l'école maternelle, c'est le faire passer du statut d'enfant à celui d'élève, c'est aussi aider ses parents à devenir parents d'écolier. Cela signifie saisir toutes les occasions d'expliquer qu'à l'école leur enfant sera considéré autrement qu'à la maison. En effet, l'enfant est différent à l'école et à la maison.

¹**François Dubet** est professeur de sociologie à l'université de Bordeaux et directeur d'études à l'EHESS. Auteur de plusieurs ouvrages sur les mouvements sociaux, les problèmes urbains, la marginalité juvénile, la délinquance, l'école, la socialisation, le travail et la théorie sociologique.

A- L'admission est un temps particulier qui est pensé et organisé pour accueillir les parents et prendre le temps d'entendre leurs angoisses, de répondre à leurs interrogations et de recueillir en entretien un certain nombre d'informations importantes pour réussir la première rentrée de l'enfant.

Ce moment d'entretien doit être un moment privilégié. Il doit permettre à la famille d'être accueillie dans le lieu de la scolarisation future de l'enfant, de s'exprimer sur ses attentes vis-à-vis de l'école. Les parents recevront ainsi des informations importantes qui assureront une certaine sérénité pour cette nouvelle étape dans la vie de la famille. Il est souhaitable que l'enfant soit associé à cette discussion et puisse y participer, car il est bon de lui parler ; même s'il ne répond pas, il entend. Il est le premier concerné, il doit comprendre pourquoi ce changement dans sa vie, savoir ce qu'il va faire et avec qui dans ce nouveau lieu.

Il est possible de distribuer le règlement de l'école à cette occasion pour qu'il soit ramené signé à la rentrée. Il est important également de préciser les dates et l'organisation des réunions d'informations de rentrée, au cours desquelles les démarches pédagogiques et les demandes institutionnelles leur seront précisées.

L'inscription doit permettre une première communication avec la directrice de l'école mais aussi indiquer qu'un premier contact individuel avec l'enseignante de la classe de l'enfant se fera avant la fin du mois de juin.

Cette rencontre individuelle dans la classe permet d'évoquer dans une discussion libre les points importants pour chacun . C'est la base d'un dialogue indispensable pour établir des liens d'écoute, de confiance et de respect mutuel. Pour les parents, c'est l'occasion de parler de leur enfant, de connaître les exigences de l'école, son fonctionnement (activités, passage aux toilettes, attitudes de l'enseignant(e), rôle de l'Atsem, ...) et pour l'enseignant(e), c'est le moyen de connaître les attentes des parents en termes de créativité, de jeux, de socialisation, d'apprentissage. C'est l'occasion également de connaître l'enfant, s'il a connu des modes de garde avant l'école, d'entendre ce que ses parents ont envie de d'exprimer : ses goûts, sa façon d'être, de communiquer.

On peut s'aider d'un questionnaire support pour l'entretien . Il faut veiller toutefois à ce que cet entretien n'ait pas un caractère trop inquisiteur. Les termes doivent être compréhensibles pour les parents et ne pas inquiéter. Il s'agit au contraire de montrer l'intérêt porté à l'enfant et à ses habitudes pour l'aider à rentrer au mieux dans la collectivité. Il doit donc permettre aux parents de percevoir l'école comme un lien contractuel qui engage les partenaires dans un projet commun et non comme une simple offre de service. **Quelque soit la fréquentation envisagée** (le matin seulement pendant quelques temps par exemple) **la famille doit s'engager à respecter le règlement intérieur qui prévoit, en particulier, que la ponctualité et l'assiduité de tous sont nécessaires au bon déroulement des activités.**

- Informations à recueillir au cours de l'entretien d'admission :

NOM (de l'enfant):

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Parents (responsables légaux) : Adresse et téléphone :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

1 - Les attentes de la famille vis-à-vis de l'école maternelle :

- Raisons de la scolarisation et attente des parents :

- Mode de garde jusqu'à présent :

- Fréquentation envisagée :
- Quels autres enfants scolarisés connaît-il ?

2 - L'enfant :

- Composition de la famille, place dans la fratrie :
- Lieu de vie de l'enfant :
- L'enfant a-t-il eu une expérience de la vie collective, comment a-t-il vécu cette expérience ?
Son caractère, son tempérament, ce qu'il aime bien, ce qu'il n'aime pas..:
- Ce qui lui procure du plaisir :
- du déplaisir :
- de la colère :
- de la peur :

Comment obéit-il ?

Comment s'exprime-t-il ?

Comment vit-il sa prochaine entrée à l'école ?

Quels sont ses jeux, ses activités préférés, son comportement habituel ?

A-t-il un objet important pour lui, un « doudou » ?

Souhaiteriez-vous nous donner d'autres informations qui pourraient nous être utiles pour comprendre votre enfant ?

Culture de l'enfant :

Quelles chansons connaît-il ?

Quelles histoires connaît-il ?

Quelle(s) langue(s) est (sont) parlée(s) à la maison ?

Physiologie de l'enfant (ses rythmes de vie):

Quels sont ses horaires de réveil et de sommeil ?

Quels sont ses habitudes alimentaires : petit-déjeuner, dîner, souper ?

3 - La journée de l'enfant :

Sera-t-il inscrit à la garderie du matin, du soir ?

Sera-t-il inscrit à la cantine ?

Sera-t-il inscrit au centre de loisirs ?

Qui l'accompagnera à l'école le matin, l'après midi ?

Qui viendra le chercher ?

Donner des informations sur la sieste : horaires, utilité...

4 - Modalités pour la rentrée :

Dès ce moment, il faut informer les parents sur le calendrier de rentrée prévu et les modalités particulières de la première rentrée.

B- Un temps d'accueil des enfants dans l'école, et en particulier celle des plus petits (TPS – PS), doit être planifié et organisé. Il est aussi une occasion d'accueil de leurs parents. Ce temps doit être un moment privilégié de contact et de relation. Il est donc souhaitable qu'il soit préparé, anticipé par l'équipe des enseignants et pas uniquement par l'enseignant de la classe de TPS-PS et soit inscrit dans **le projet de première scolarisation** élaborée et mis en œuvre par l'école et fasse l'objet d'une fiche action intégrée au projet d'école.

À cet accueil doit être largement associé l'ensemble des personnels de l'école (ATSEM, personnel communal de service, de garderie, de restauration...) afin que familles et enfants soient rassurés et puissent établir des relations tout en comprenant le rôle de chaque personne dans l'école. Pour cela, diverses modalités, à la fois temporelles et pratiques peuvent être envisagées :

- accueil lors de « journées de découvertes » courant juin,
- accueil individuel lors de l'admission, en présence des parents,
- accueil par les élèves déjà scolarisés eux-mêmes...

La présence des enseignants du RASED est aussi recommandée afin d'optimiser cet accueil et de permettre éventuellement un regard croisé avec les enseignants.

La participation de l'enfant et de sa famille à un moment d'activités en classe en fin d'année scolaire (durée, 1/2 journée unique banalisée ou possibilité de choisir une ou plusieurs visites parmi plusieurs journées du mois de juin, élèves habituels présents ou répartis dans les autres classes, présence du RASED) peut également être organisée selon des modalités à mettre en place par l'équipe éducative et selon un projet d'accueil réfléchi et ajusté :

- accueil sur invitation du Directeur
- l'inscription doit avoir eu lieu,
- s'assurer de l'existence d'une assurance Responsabilité Civile,
- ouvrir la classe le jour de la pré-rentrée pour familiariser les enfants à ce lieu pour le lendemain et répondre aux dernières interrogations des parents.

Il faut aussi noter la possibilité de conduire une réunion dans la classe en juin avec l'enseignante, le maître G et l'ATSEM, ce qui peut permettre à chacun de donner des explications et d'être identifiée pour la rentrée :

- l'enseignante informe des modalités pratiques : horaires, sorties,... donne des conseils pour adoucir la séparation de la journée du lendemain (le doudou, les vêtements qui ne doivent pas être neufs...) et mentionne que la réunion portant sur les activités de l'école se fera en septembre (pour ne pas surcharger d'info les participants). La présente réunion étant davantage une prise de contact avec les lieux et les personnels.
- l'ATSEM parle de propreté, de la sieste, du repas de midi si elle est chargée d'accompagner les enfants.
- le maître G explique les raisons de sa présence dans la classe en début d'année scolaire ainsi que son rôle dans le Réseau d'aide et au sein de l'école.

Cette réunion peut se terminer sur une note conviviale autour d'un verre. Les conversations peuvent ainsi continuer, des questions peuvent être posées de façon plus personnelle. La présence de la rééducatrice à cette réunion de juin puis à celle de septembre permet une meilleure acceptation si une prise en charge est proposée ultérieurement. Elle est désormais connue des parents ainsi que son rôle dans l'école est identifié. La présence du maître G pendant les premiers jours de classe permet de également de rassurer les parents quant à l'attitude de leur enfant après leur départ, à répondre à des questions...

Des expériences de cette nature sont conduites dans différentes écoles du département.

Un dispositif de rentrée échelonnée peut aussi être envisagé.

Pour préparer l'entrée à l'école

Une entrée à l'école réussie facilite le parcours scolaire d'un enfant. Les parents ont un rôle important à jouer afin de mieux préparer leur enfant à entrer à l'école et favoriser ainsi sa réussite.

Des outils d'information tels qu'un dépliant, un livret d'accueil peuvent être élaborés et transmis aux familles pour les informer sur les activités qu'ils peuvent réaliser avec leur enfant pour mieux le préparer à vivre cette étape importante. Il s'agit aussi de les informer au sujet de ce que leur enfant apprendra à la maternelle et de quelle manière.

- **Productions de la Direction Académique de l'Allier**
 - [Votre enfant fait sa première rentrée.pdf](#)
 - [L'école maternelle, qu'est-ce qu'apprendre en PS.pdf](#)
- **Des articles**
 - **Accompagner le passage dans lequel enfants et parents " se séparent "**
L'entrée à l'école maternelle : le début d'un long voyage. Claude RIVENS²
 - http://www.pedagopsy.eu/accompagnement_rivens.htm
 - **Grâce au « pré-accueil » à l'école maternelle, parents, enfants et enseignant apprennent à se connaître** Article de [Laurence POTIE](#)³
 - <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-3257.html>



² **Claude RIVENS** est instituteur spécialisé, chargé des aides à dominante ré éducative en Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

³ **Laurence POTIE** est membre de la Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE) en Rhône-Alpes

L'inscription et le suivi de la fréquentation scolaire à l'école maternelle

Fiche 2 A – L'inscription à l'école maternelle

Principe

L'école maternelle n'est pas obligatoire. Les parents qui vivent en France peuvent inscrire leur enfant, quelle que soit sa nationalité, dans une école publique ou privée. Il faut cependant respecter certaines conditions, en particulier au niveau de l'âge et des besoins particuliers de l'enfant.

L'école maternelle publique est **gratuite**.

Enfants concernés

L'inscription d'un enfant à l'école maternelle n'est pas une obligation pour les parents. Les parents qui le souhaitent peuvent l'inscrire dès ses **3 ans**.

L'enfant, qui a atteint l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire, peut également être admis mais seulement dans la limite des places disponibles et à condition qu'il soit prêt physiquement et psychologiquement (en particulier au niveau de la propreté diurne) à fréquenter l'école.

L'accueil des enfants de moins de 3 ans est assuré en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé (que ce soit dans les zones urbaines, rurales et particulièrement en secteur **Ecole – Collège – Lycée – Ambition – Innovation – Réussite**).

Les enfants sont scolarisés en maternelle jusqu'à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de 6 ans, âge de la scolarité obligatoire.

Lieu de la scolarité

Pour la première scolarisation d'un enfant dans une école publique, les parents doivent s'adresser à leur mairie. S'il existe plusieurs écoles publiques dans la commune, la mairie leur indiquera l'école où doit s'effectuer la scolarisation. Le ressort (secteur) de chaque école est déterminé par une délibération du conseil municipal.

Si les parents souhaitent inscrire leur enfant dans une autre école que celle du secteur dont ils dépendent, ils doivent demander une dérogation en mairie.

Par ailleurs, s'ils veulent scolariser leur enfant dans une école située hors de leur commune de résidence, ils doivent s'adresser à la mairie de la commune d'accueil.

Cet accueil n'est pas forcément accepté s'il s'agit d'une première inscription, sauf en l'absence d'école dans la commune de résidence et dans certaines situations particulières.

Démarches à effectuer pour inscrire un enfant

- Inscription en mairie

Les inscriptions à l'école maternelle se font, dans un premier temps, en mairie. L'enfant doit être inscrit **au plus tard** au mois de juin précédant la rentrée scolaire. Les inscriptions s'effectuent

selon les communes selon des calendriers différents mais le plus souvent elles débutent au mois de mars.

Il convient pour les parents de se renseigner auprès de sa mairie suffisamment tôt (ou de la mairie d'accueil en cas de scolarisation hors de la commune de résidence).

- Pièces à fournir à la mairie

Il est toujours demandé :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document prouvant son identité et sa filiation,
- un justificatif récent de domicile,
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.

Le certificat médical préalablement demandé au médecin de famille n'est plus nécessaire.

(note de service n° 2009-160 du 30 octobre 2009 in BO n° 43 du 19 novembre 2009).

D'autres documents peuvent aussi être demandés pour la cantine et les activités périscolaires, s'il y a lieu.

- Certificat d'inscription

À l'issue des démarches, la mairie délivre aux parents un certificat d'inscription indiquant l'école où est affecté l'enfant.

- Admission

Les familles doivent ensuite se présenter à l'école pour finaliser la procédure d'inscription et faire procéder à l'admission de leur enfant. L'inscription de l'enfant sera enregistrée par le directeur ou la directrice de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge

Aucune discrimination ne peut être faite pour l'admission à l'école, conformément aux principes généraux du droit.

L'inscription doit être faite au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire. Si

l'enfant ne change pas d'école, l'inscription n'a pas à être renouvelée tous les ans. Le directeur d'école est responsable de la gestion administrative des élèves. Il veille à l'exactitude et à l'actualisation des renseignements.

- En cas de changement d'école

Si une famille souhaite que son enfant change d'école en cours d'année scolaire ou à la fin d'une année scolaire, elle doit en informer le directeur et demander qu'un certificat de radiation leur soit remis. Ils indiqueront le nouveau lieu de scolarisation envisagé. Les parents doivent s'adresser ensuite à la mairie de leur nouveau domicile en présentant :

- un livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge

Un certificat d'inscription leur sera délivré par la mairie.

Ce certificat indique l'école ou l'enfant est affecté. Les parents s'y rendent pour faire enregistrer l'inscription par le directeur ou la directrice de l'école.

L'inscription de l'enfant sera enregistrée et l'admission prononcée par le directeur de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires
- du certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école.

L'inscription et le suivi de la fréquentation scolaire à l'école maternelle

Fiche 2 B – La fréquentation scolaire à l'école maternelle

La maternelle est une école à part entière qui porte l'ambition d'une scolarisation réussie pour tous les élèves de 3 à 6 ans. Dans les secteurs les plus défavorisés, l'accueil d'enfants avant 3 ans pourra être recherchée pour prévenir des difficultés d'apprentissage. Faire le choix de confier son enfant à une école maternelle n'est pas pour des parents un choix anodin. Ils s'engagent à créer, en collaboration avec l'équipe pédagogique, les conditions favorables à la réussite de cette scolarisation. L'école maternelle, quant-à elle, doit offrir aux parents une lisibilité sur les programmes qu'elle met en œuvre, sur les objectifs prioritairement poursuivis dans chaque cycle, sur le projet d'école et les projets des classes qui concourent à l'atteinte des objectifs fixés par l'équipe enseignante. Elle prend les dispositions et organise le contexte et les moyens pour construire et mettre en œuvre **un projet de scolarisation** efficace au service de la réussite des élèves.

Si l'école maternelle n'est pas obligatoire, l'inscription d'un enfant doit être considérée comme **un engagement de la part des familles** ([Titre 3-2 du règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires](#)) et implique donc l'engagement d'une fréquentation régulière indispensable pour le développement de la personnalité de l'enfant et le préparant ainsi à recevoir la formation donnée par l'école élémentaire.. Pour cela, il est important que le dialogue avec les parents permette à ceux-ci de comprendre qu'une fréquentation incomplète de l'école est préjudiciable au développement de sa personnalité et à l'acquisition des apprentissages menés par les enseignants.

De même, il serait inacceptable qu'une école (ou un enseignant) propose à une famille une scolarisation partielle (matin) de leur enfant qui ne repose sur un *projet d'accueil individuel* ou sur une prescription spécifique pour cet enfant. Une telle décision ne pourrait être acceptée et serait contraire à l'obligation posée par [l'article L113-1 du code de l'éducation](#). De plus, elle serait nuisible à l'image de l'école maternelle, lieu d'apprentissage.

Dans chaque classe, il est tenu un registre d'appel sur lequel sont mentionnées les absences des élèves inscrits. Lorsqu'un élève manque momentanément la classe, les personnes responsables de l'enfant doivent, sans délai, faire connaître au directeur d'école, le motif et la durée de cette

absence (Art L 511-1 du Code de l'éducation).

Toute absence constatée par l'école est immédiatement signalée aux personnes responsables de l'enfant.

Les certificats médicaux ne sont exigibles que dans le cas de maladies contagieuses énumérées dans l'arrêt interministériel du 3 mai 1989.

Sur demande écrite des parents, le directeur de l'école peut, à titre exceptionnel et en cas de nécessité impérieuse, autoriser l'élève à s'absenter sur le temps scolaire, à condition d'être accompagné.

Spécifiquement à l'école maternelle, à défaut d'une fréquentation régulière et après réunion de l'équipe éducative prévue à l'article 21 du décret n°90-788 du 6 septembre 1990, l'enfant pourra être rayé de la liste des inscrits et rendu à sa famille par le directeur de l'école.

A compter des 6 ans de l'enfant, en cas d'absences injustifiées (supérieures à 4 demi-journées d'absence dans le mois), le directeur d'école engage un dialogue avec la famille et propose les mesures appropriées (pédagogiques, éducatives et sociales) en s'entourant de tous les avis utiles. Si le dialogue échoue, ou si l'absentéisme persiste (4 nouvelles demi-journées d'absence dans les 30 jours), le directeur d'école signale la situation de l'élève au directeur académique qui adresse aux responsables de l'élève un avertissement et leur rappelle leurs obligations légales et les sanctions auxquelles ils s'exposent. Les personnes responsables de l'élève sont convoquées pour un entretien avec l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Education nationale ou son représentant. Celui-ci peut proposer des mesures de nature pédagogique ou éducative.

Si la famille ne répond pas ou si l'absentéisme persiste, le directeur d'école transmet le dossier de l'élève à l'inspecteur d'académie qui engage alors les procédures prévues par la circulaire interministérielle n°DSS/2B/2011/40 du 2 février 2011 présente les dispositions de la loi n° 2010- 1127 du 28 septembre 2010 visant à lutter contre l'absentéisme scolaire et rappelle celles issues de la loi n° 2007- 297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance pouvant conduire à la suspension et la suppression des allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire.



Construire le devenir élève

à l'école maternelle

Fiche 3 – Pour une dynamique entre parents-enfants-enseignants autour de cet objectif

François Dubet⁴ distingue deux types de parents :

- **Les parents “ performants ”** appartenant dans leur grande majorité aux classes moyennes et supérieures. Ils ont l'habitude de fréquenter l'école et de s'y investir de manière directe. Ils connaissent bien les mécanismes du système scolaire, y compris les plus cachés (ce sont les parents enseignants eux-mêmes qui sont les plus performants et qui envoient dans les établissements scolaires des élèves parfaitement adaptés aux règles et aux attentes de l'école).
- **Les parents éloignés du monde de l'école**
Ils ne connaissent pas les règles du système scolaire et les attentes de l'école .
Ils représentent la frange de population la plus défavorisée et la moins qualifiée: parents au passé scolaire douloureux ou familles immigrées récemment. Ces familles apprennent la vie scolaire par l'intermédiaire de leurs propres enfants, transformés en messagers ou en interprètes. En outre, ce sont est les familles les plus en difficultés économiques et sociales.

Dans les quartiers populaires, les parents établissent une distance de rôle et de fonction. Ils font confiance à l'enseignant, ils ne se mêlent pas de l'école, mais en échange, ils ne souhaitent pas que l'école se mêle de leur vie personnelle et familiale. En cas de difficultés scolaires ou de dysfonctionnement (maintien, redoublement, choix d'orientation...), la confiance devient souvent défiance, la stratégie est celle de l'évitement.

Car, dit **François Dubet**, « il y a une véritable douleur à s'entendre dire que son enfant n'est pas fait pour les études ».

Ce verdict condamne souvent à un destin d'échec et de marginalisation scolaire et social... Aussi, en évitant de rencontrer les enseignants, on peut encore croire que son enfant est comme les autres et penser que l'on est une famille honorable. Là où les classes populaires veulent marquer la distance entre l'école et la famille, les classes moyennes entendent établir une continuité. La compétence se manifeste d'abord dans la « pédagogisation » de la vie quotidienne. Les devoirs sont surveillés, de près ou de loin, les enfants sont encadrés, les ressources familiales appelées à la rescousse, les activités de loisirs « éducatifs » et de sport sont souvent sur investis : musique, cours précoce de langue étrangère, informatique, sport, sorties et visites éducatives...

Du côté des enseignants, on entend souvent : « C'est la faute aux parents... ». Il ne serait pas difficile de détailler les pièces du procès instruit contre les parents des classes populaires, dont les « déficiences » ou les « incapacités » suffiraient à expliquer l'échec de leurs enfants. Ils ne croient pas à l'école et s'en désintéressent ; « *d'ailleurs, on ne les voit jamais dans l'école .* » (...) Les parents des élèves en difficulté seraient donc « coupables » — coupables de n'être pas ces parents de classe moyenne tout entières mobilisées autour de la réussite de leur enfant, à l'image des

4 **François Dubet**, né le 23 mai 1946 à Périgueux, est un sociologue français, professeur à l'Université Bordeaux II et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Il est l'auteur de nombreux ouvrages consacrés à l'école et aux institutions.

enseignants eux mêmes.

La critique est tout aussi vive à l'encontre des parents « trop capables ». Ceux là passent pour des consommateurs cyniques et exigeants. Ils exercent un véritable contrôle sur l'école, faisant resurgir l'ancien pouvoir des notables dont l'école républicaine avait libéré les maîtres. »

« Dans ce double balancement, se saisit la fragilité des relations entre les parents et les enseignants. Tout est affaire de distance, de bonne distance : dès qu'elle se trouble, la vocation de l'école paraît menacée par l'indifférence des uns et la trop forte présence des autres. »

Comment essayer de lever le malentendu et de réduire la distance ?

Le rôle de l'école pourrait être de construire un terrain commun, en accueillant la diversité sociale et en acceptant de dialoguer avec les parents tels qu'ils sont et non tels qu'elle voudrait qu'ils soient.

Les fédérations de parents d'élèves sont présentes dans les établissements scolaires, mais l'école ne peut se borner à dialoguer avec les parents qui sont socialement et culturellement proches des enseignants.

Chaque établissement doit réfléchir à la manière de s'adapter à la nature des publics accueillis, doit essayer de mobiliser les parents, de les informer sur les mécanismes implicites du fonctionnement du système, inconnus du plus grand nombre. L'école doit prendre le temps de dire et d'expliquer ce qu'elle fait, au delà des quelques réunions rituelles entre parents et enseignants.

Il est important d'inclure dans les projets d'école et d'établissement les modalités de communication avec les familles.

L'action de l'école doit surmonter la défiance à l'égard des parents les moins favorisés et trouver un mode de communication avec eux.



Construire le devenir élève

à l'école maternelle

Fiche 4 – " Comment un tissu relationnel de qualité peut-il aider à la construction du "devenir élève"?

Accent mis sur les deux moments charnières du parcours scolaire de l'élève que sont l'entrée à l'école maternelle et l'entrée au CP.

Les enseignants du RASED, **Véronique COURBOIS**, **Anne GRIOCHE** et **Sandrine DELPLANQUE**, personnes ressources maternelle de la circonscription d'HENIN BEAUMONT ont réalisé une enquête auprès des enseignants et des parents d'élèves d'école maternelle. Suite à l'analyse des réponses des enseignants et parents au questionnaire sur les relations école/famille, quelques problématiques apparaissent.

Ils se sont intéressés plus spécialement à la zone d'interactions des deux mondes de l'enfant : la famille et l'école et développent leur analyse selon trois axes :

1- Première école, premiers enjeux. Comment rendre lisible les enjeux de l'école à l'enfant et à sa famille ?

2- La première scolarisation et le devenir élève

3 Les relations école /famille : la confrontation de deux systèmes de valeurs ?

Nous constatons une certaine tension sur le terrain. Notre position de membres de RASED (position décentrée, action de médiation, personne ayant une vue d'ensemble du cursus scolaire...) nous permet ce regard critique. Un questionnement nous semble nécessaire, au sein des équipes éducatives, lors des conseils d'école, de cycle, de maîtres, ESS, partenaires extérieurs... afin de développer des actions concertées, partagées qui pourraient réduire ce malaise.

Nous sommes passés du « vivre ensemble » avec cette notion d'apprentissage de la vie en communauté au « devenir élève » avec cette connotation moraliste : « apprendre les règles de civilité et les principes d'un comportement conforme à la morale... » (voir BO 19 juin 2008).

Nous nous interrogeons sur cette évolution. Nous étions sans doute attachés au « devenir élève » dans le sens construction de l'autonomie, développement des stratégies d'apprentissage, interactions, écoute, curiosité intellectuelle... mais cette évolution reflète probablement une modification sociétale reprise par l'institution scolaire.

L'école d'aujourd'hui ne serait-elle plus en harmonie avec les valeurs familiales ? L'école actuelle se substituerait-elle à la transmission de règles éducatives ?

1. Première école premiers enjeux

Comment rendre lisible les enjeux de l'école à l'enfant et à sa famille ?

Réduire les décalages culturels préjudiciables au développement d'une personnalité, respecter les particularités des développements individuels, en favorisant les échanges et les stimulations, faire accéder à l'idée de communauté sans collectiviser prématurément, tel est l'enjeu complexe d'une scolarisation précoce.

Il faut à la fois harmoniser, apprendre à vivre en société et privilégier les potentialités particulières.

La réussite passe d'abord par une construction de sens partagé.

◆ **Le rapport aux autres comme facteur de réussite**

Le langage est la base de tout apprentissage, (≠ formes : gestuelles, verbales (oral et écrit), plastique

C'est la médiation essentielle qui permet à beaucoup de jeunes enfants d'entrer dans l'énonciation (« je ») et dans l'inter-locution (« moi »)

C'est parce que l'enfant apprend à se détacher de sa fratrie ou de la relation à ses parents qu'il peut advenir à une parole personnelle, en sécurité, par l'entremise de l'enseignant (tour à tour modèle, médiateur, reformulateur, auditeur attentif).

L'essentiel entre 2 et 4 ans, est sans doute d'acquérir le désir et la confiance en soi nécessaires à la prise de parole.

Gestion de l'imaturité qui ne pourra se produire que si les adultes tissent un réseau de stimulations alternatives : « provocation », étayage, déstabilisation, cadrage

Ce qui est bien différent d'une attitude d'enseignant maternant

Cet adulte bienveillant, stimulant, garant est éducativement et pédagogiquement indispensable pour assurer trois conduites sociales de base :

l'imitation, l'appropriation, la maîtrise.

La médiation des pairs, permet d'assurer que l'activité spontanée aux coins jeux est un moment de reformulation appropriative essentielle aux acquisitions.

L'enfant osera reprendre à son compte une bribe d'énoncé, d'intonation.

Ces moments d'essais en imitation différée sont des moments à ne pas sous estimer. Le corps et la présence des autres sont des appuis dont le langage va tirer sa force et dont il va progressivement se libérer.

◆ **Le rapport à soi-même dans le désir de grandir**

Un lieu d'expériences personnelles

- *Le choix, l'effort, la prise de risque*

Il est important que l'école fasse vivre aux élèves des situations où le choix ait un sens, celui du renoncement à une satisfaction de tous ses désirs, celui de l'inscription dans la durée.

La notion de ZPD / étayage de l'adulte (≠ maternage) dans un effort valorisé

La notion de « prise de risque » est une des compétences à atteindre pour qu'il apprenne à se confronter à des difficultés, à dominer ses inquiétudes, à avoir confiance en soi

- *Le temps*

L'entrée à l'école c'est aussi l'entrée dans la temporalité sociale définie et celle personnelle où le réel s'impose et suppose qu'on diffère son désir personnel

Y faire l'apprentissage d'une attente active (anticipation) préparation mentale à l'action, décentration momentanée pour pouvoir adopter le point de vue d'un partenaire.

→ difficulté pour enfant vivant dans un contexte problématique où le temps social n'est plus rappelé par des contraintes structurantes (ponctualité, assiduité à un travail) stabilité émotionnelle, projection dans un avenir non menaçant

- *Les cadres de la pensée*

Lieu qui sans les pénaliser, va faire vivre les erreurs et des errances comme temps et lieux de la construction des savoirs.

◆ L'école maternelle dans ses relations contextuelles

Lieu social

- Interactions sociales internes (élèves entre eux, enseignant-élèves, enseignant spécialisés-élèves)
- Modalités de communication entre les membres de la communauté élargie (parents, ATSEM, AVS, CMP...)
- Langages et outils de communication utilisés
- Représentations des tâches, buts, finalités de l'action pédagogique

L'EM institution du dialogue entre adultes co-éducateurs :

Comment atteindre cette lisibilité sociale ? Lisibilité, enjeu éducatif

Les formes de lisibilité scolaire peuvent se concevoir selon 3 niveaux de complexité en fonction des modalités de l'action éducative.

→ action plurielle

L'action plurielle qui se cantonne dans la juxtaposition, l'accumulation d'actions limite la compréhension des différents acteurs à une information sur les buts et les finalités de l'éducation partagée

- Projet d'école/ sert de médium dans une relation de partage /séparation des zones d'influence.
Le projet d'école, charte éducative (partagée, présentée en conseil d'école) régule les interactions autour de l'enfant, en permettant une complémentarité des rôles.

→ action concertée

Dialogue, négociation, concertation pour définir les axes de travail commun.

L'Ecole maternelle donne à lire.

- Cahier de liaison
- Livret d'accueil de première scolarisation
- Cahier de vie / rendre lisibles les buts éducatifs de l'école, conserver des traces des activités pédagogiques, partager des démarches d'apprentissages. Partage de la mémoire des moments vécus ensemble où les familles sont invitées à une co-célébration à posteriori des moments forts vécus ensemble

Limites : inégalité entre les élèves, parents plus ou moins participatifs

→ action commune

Etape ultime d'un effort de coordination.

Ces textes seront faits pour décrire, pour expliquer, faire comprendre les démarches pédagogiques.

Seule option qui puisse de temps en temps garantir à l'enfant une place réelle dans le réseau de communication (affichages destinés aux familles produit par les élèves)

- **Livret dévaluation**/ lien où chacun (élève, parents, enseignant) peut observer, réfléchir, se souvenir, des étapes accomplies pour apprendre. A condition de posséder ou d'acquérir le langage interne à notre profession qui produit parfois un phénomène d'incompréhension et de rejet chez le lecteur ou l'auditeur profane.

D'où l'importance

→ de préciser sur le support des évaluations les consignes et compétences visées

- **Réunions** où les enseignants devraient s'entraîner à médiatiser leur action, la parler, l'exemplifier au cours de réunions d'échanges avec les parents. Se donner à voir en invitant les familles à des séances en classe, en temps réel ou filmées. Réunions

préparées en équipe de cycle

- **Supports d'information et de dialogue** (cahiers de vie de la classe, affichages divers)

→ C'est au travers de ces supports que des réponses peuvent être abordées

L'école est un lieu de langage spécifique, espace qui possède ses propres lois d'organisation des significations, de production de sens

Si l'on veut considérer l'école comme un lieu d'acculturation, de confrontation, et d'échanges, il faut réaffirmer la part d'apprentissage liée à ce milieu.

◆ **Comment rendre lisible à l'enfant la situation scolaire ?**

C'est faire des relais entre le savoir des adultes et ceux que les plus jeunes doivent acquérir. Placer l'autre même tout petit dans une position respectueuse de son altérité

Rendre lisible les choix stratégiques

La première étape constitue à la construction de la notion de communication avec les enfants/ supports différents à faire découvrir, à élaborer

- Pour raconter
- Inventer
- Garder en mémoire

Pour que l'enfant puisse repérer des régularités dans le style de communication établie entre l'école et sa famille.

Autre point important que l'enfant va devoir apprendre dans la communication : On ne peut pas tout partager, et faire le deuil d'une communication sans efforts ni ambiguïté.

Produire des écrits (autonome, en dictée à l'adulte, commentaire de dessins, expériences vécues, fiction,...) à l'école maternelle est important pour le projet de communication et d'expression (destinataire absent ou support de la mémoire), la construction de la représentation de l'écrit.

- **L'emploi du temps** comme outil de lisibilité, trop souvent réduit au minimum

A faire sous forme de grands panneaux d'affichage avec étiquettes adhésives, photos, horloge qui permettent une représentation sociale de la mesure du temps qui passe, écrits qui illustrent les # moments de la journée (aussi pour les parents)

→ à utiliser au fil de la journée

→ on entraîne les élèves à anticiper, à se préparer aux changements d'attitudes, à se mobiliser, à se détendre.

On prépare chacun à faire des choix, à endosser de petites responsabilités-dont on parle explicitement en donnant les limites et les zones d'initiatives – est une voie les plus opératoires pour commencer la journée. Cela permet également le rappel des projets en cours.

→ Penser à y insérer un espace bien balisé temporellement pour les nouveautés que chacun est invité à importer dans la classe.

Ils entrent ainsi dans une véritable lecture des situations vécues à l'école. Accèdent à une dignité, une responsabilité, une autonomie de la pensée au fil du temps.

- **Le cahier de réussites**
- **Cahier de liaison**

- *La pédagogie du projet :*
- *pédagogie du type contractuel et coopératif évaluation formative*

2-La première scolarisation et le devenir élève

- *L'entrée à l'école maternelle : séparation/ rupture*

La séparation est un éloignement physique mais c'est aussi un chamboulement d'ordre psychique. C'est en parlant de cette rupture que l'on peut aider certaines familles à mieux appréhender la séparation. De même qu'une sécurité affective est nécessaire à l'enfant pour investir le milieu scolaire.

Une co-réflexion école/famille est à envisager pour que tous les partenaires établissent une continuité, tissent des liens et favorisent le devenir élève de l'enfant (partager les objectifs et les enjeux).

On peut se demander pourquoi certains enfants vivent mal leur entrée à l'école : séparation difficile ? Adaptation difficile à de nouvelles règles ? Incapacité à se représenter le parent absent ? Les raisons sont diverses et nombreuses.

En amont de cette première scolarisation, il serait intéressant de se demander :

Comment les parents vont-ils parler de l'école à l'enfant ?

Comment vont-ils le confier à l'école ?

Qu'est ce que la famille attend de l'école et inversement, qu'est ce que l'école attend de la famille ?

Un travail « préparatoire » à la maison est important :

Accepter, pour la famille, que leur enfant va leur « échapper ». S'ils acceptent, il sera d'autant plus facile à l'enfant d'endosser son costume d'écolier car tout enfant est très dépendant des sentiments de ses parents.

Accepter d'être une mère « suffisamment bonne » : ne pas anticiper les besoins et penser à la place de l'enfant.

La rupture avec la mère est nécessaire pour une prise de conscience de soi, pour le développement cognitif. En effet, l'apprentissage est favorisé par un climat de sécurité affective. La possibilité d'agir en sujet responsable et autonome en découle. (Être acteur dans le rapport au savoir, accepter les règles de l'école, assurer ses choix en tenant compte des autres.)

- *Accompagner la rupture pour le « devenir élève ».*

Il est important d'ouvrir le dialogue avec les familles pour organiser au mieux le passage famille/ école et pour que l'enfant puisse ainsi trouver sa place d'élève.

Le dialogue permet de clarifier les objectifs de chacun.

« Pourquoi avoir choisi l'école maternelle ? » est une question que pose une directrice lors de l'inscription.

Réponse de certains parents : « Nous travaillons tous les deux. »

« Il s'ennuie maintenant à la crèche. »

Source : Les chemins des savoirs en maternelle ; M LIBRATTI ; C PASSERIEUX

L'implication des élèves dans l'activité scolaire, dans les apprentissages n'apparaissent pas dans

les réponses. Or, d'après VYGOTSKI, le sens de l'école se construit à partir d'un mobile, qui entraîne une action visant un but. Les enfants mobilisés seront plus facilement élève. Le RASED a un rôle important à ce niveau là : assister aux réunions de rentrée ou autres pour faire apparaître les enjeux et les objectifs de l'école maternelle.

Le rôle du RASED, lors de la rentrée :

Favoriser l'adaptation de l'enfant en lui laissant exprimer son émotion ; l'écouter

Apaiser l'angoisse, pour éviter l'inhibition scolaire ; reconnaître la souffrance

Traduire en paroles les angoisses, les peurs... l'enfant peut se sentir puni ou abandonné.

L'entrée à l'école est une expérience difficile et, pour une bonne adaptation, les conditions d'accueil sont importantes. (ZAZZO, 1994)

- Un projet

Une école de la circonscription met en place, depuis de nombreuses années, en lien étroit avec le RASED, un accueil spécifique pour la première scolarisation.

Je souhaiterais m'inspirer de ce protocole de prévention et en faire bénéficier une école où l'accompagnement des familles et l'aide à la première scolarisation n'existe pas.

L'inscription en juin :

L'enfant accompagne sa famille : livret d'accueil avec le nom de l'enfant : « moment important qui matérialise la demande d'une famille de partager avec l'école une partie de l'éducation de l'enfant. » M METRA

Une demi-journée de classe en juin :

Avec les parents, pour faire découvrir les lieux, vivre un moment de classe et permettre de rencontrer l'enseignante, le RASED ; établir une relation ; tisser un lien.

Une première réunion parents-enseignants :

Fin juin, qui aurait pour objectif d'aider les familles à comprendre l'école.

Ces rencontres permettent de créer une relation de confiance, de respect mutuel entre enseignants et parents : pour permettre de faciliter l'adaptation et la réussite de l'enfant à l'école.

Au-delà de ces rencontres, il faut continuer à consolider les liens établis. Citons par exemple :

Le cahier de vie : moyen de communication entre les deux lieux

La projection d'un film vidéo pour que les familles voient ce qui se fait, ce qui se passe en classe, le déroulement d'une journée...

3- Les relations école /famille : la confrontation de deux systèmes de valeurs ?

S'il est entendu que l'institution scolaire et la famille témoignent du même mouvement qui renvoie à la prise de conscience de l'importance de la préparation du futur pour l'enfant, on ne peut nier les problèmes dans les rapports entre l'école et la famille.

Il est également entendu que l'origine familiale détermine très largement le devenir scolaire d'une

majorité d'enfants ; Cela vient en partie des conditions matérielles, des conditions linguistiques, de l'environnement psychologique, mais on peut craindre également que l'école ne transforme l'inégalité de la reproduction en inégalité scolaire.

Depuis quelques années se développe le « consumérisme scolaire », consumérisme qui touche beaucoup d'autres domaines. On peut le rapprocher de l'individualisme et donc d'une méfiance vis-à-vis des institutions, comme l'école, qui ne garantit plus la réussite sociale.

Certains parents se demandent si l'institution scolaire prend en compte suffisamment leur intérêt personnel.

On comprend alors à quel point l'accueil et la compréhension de l'école et des ses enjeux est primordiale pour le jeune enfant et sa famille.

Les règles du « jeu scolaire » semblent parfois opaques.

Cette question est abordée des parents lors des entretiens (voir annexes) : « les règles changent d'un maître à l'autre, on ne sait pas toujours ce qu'il faut faire pour aider l'enfant.... »

L'école ne veut pas toujours que les enfants fassent leur travail, l'école veut que les enfants comprennent. La tâche n'est pas importante, elle est faite pour acquérir quelque chose. Le bon élève et ses parents le savent, le mauvais élève ne le sait pas...

« Accueillir la famille, c'est reconnaître l'appartenance à une communauté humaine extérieure à ses coutumes propres ;

C'est reconnaître l'appartenance de l'enfant à une communauté humaine, avec d'autres habitudes sociales et culturelles que celle inscrites au cœur du projet d'école ;

Entre les enseignants et les parents à l'école maternelle, le plus délicat à construire est la bonne distance, c'est-à-dire celle qui permet à l'école de jouer son rôle institutionnel éducatif inscrit dans les missions scolaires , celle qui permet aussi aux parents d'apprendre à faire leur métier de parents d'élèves ; Les parents sont usagers, quelquefois un peu consommateurs , partenaires pas adversaires, interlocuteurs reconnus, selon des droits mais aussi des devoirs, ni mis à distance , ni ignorés. Il faut distinguer la relation entre l'école et les parents d'élèves et le dialogue en face à face entre l'enseignant et la famille de l'enfant.

Il s'agit de trouver la bonne distance dans les échanges ainsi que des supports qui favorisent le dialogue et l'accès à la compréhension mutuelle. » extrait tiré de « La maternelle, école première et fondatrice »

« L'école assure une transmission culturelle qui vise non seulement l'intelligibilité du monde dans lequel évolue l'enfant mais aussi la transmission d'une mémoire... » extrait tiré de « Comment l'enfant devient élève »

De nos jours la tendance est plutôt à opposer les valeurs de la société à celles de l'école pour expliquer les difficultés. Mais qu'est-ce qu'une **valeur** ?

La valeur, dans le domaine social, désigne un principe permettant à un groupe de se mobiliser ou de justifier son action.

Les valeurs de l'école d'aujourd'hui proviennent de son histoire mais également des pressions de la société qui l'entoure, l'école ne peut être autonome.

L'école peut-elle encore transmettre ces valeurs ?

Ne s'oppose-t-elle pas à la liberté des familles et des individus ?
L'Education Nationale contrôlée par le pouvoir politique et non par des communautés de parents.
Y a-t-il encore la possibilité d'un accord politique sur des valeurs communes à transmettre ?

Quelles valeurs ?

« Du fonds humaniste nous proviennent l'amour de la raison, le respect de la culture, l'exigence de liberté, un certain penchant pour l'élitisme.

Des Compagnons, elle a repris le goût du travail bien fait et le sens de l'effort,

Du fond républicain, elle reprend les valeurs d'égalité et de fraternité, le sens du service public et l'idée l'intérêt général ;

Au fond démocratique, elle emprunte la tolérance et le respect d'autrui.

Du fonds socialiste et anarcho-syndicaliste provient l'exigence de justice sociale.

En tant qu'institution éducative, elle a aussi développé l'autorité comme sens de la responsabilité vis-à-vis des enfants et des jeunes

Enfin, elle apprivoise aujourd'hui, non sans précaution et avec raison, deux des valeurs phares de la société contemporaine : l'utilité et l'efficacité »

Jean-Pierre Obin, inspecteur général de l'éducation

Certaines familles peuvent considérer l'école à la fois comme un espace public et du domaine privé.

On peut comprendre la crainte de certaines familles de voir l'école s'immiscer dans la construction de la personnalité de leur enfant.

Certains parents sont devenus suspicieux et cet état d'esprit est souvent mal vécu par les enseignants (voir entretiens en annexe) qui ne sont peut-être pas toujours conscients de l'influence de l'école sur la vie quotidienne des familles.

N'oublions pas qu'un enfant passe 6 heures par jour à l'école (parfois 8h ou 9h avec la cantine et l'aide personnalisée !).

Certains parents nous font part de leurs difficultés à vivre (ou subir) les moments consacrés aux devoirs à la maison mais aussi du manque d'intérêt perçu de l'enseignant pour les moments de vie hors école.

On peut s'interroger, par exemple, sur l'accueil fait aux élèves porteurs de handicap au sein de la classe et sur le niveau d'empathie des maîtres qui ne bénéficient pas toujours des meilleures conditions à une bonne intégration de ces élèves.

Au sein du RASED, nous sommes parfois confrontés à des problèmes d'absentéisme important en maternelle mais également au CP (difficulté de séparation mère/enfant)

L'enfant lui-même, peut se sentir tiraillé entre la demande pressante de l'école concernant le « devenir élève » et la conformité aux attentes familiales ou du groupe social auquel il appartient (ex : « enfants issus de la communauté des gens du voyage »)

Propos d'une maman d'un élève présenté comme ayant des problèmes comportementaux par l'enseignante :

« A la maison, nous privilégions le dialogue...nos enfants ont le droit à la parole et nous nous respectons mutuellement. Chaque contrainte est largement explicitée afin d'être comprise et acceptée. Il nous semble que l'école devrait davantage s'adapter à notre enfant, pourquoi lui demande-t-on toujours l'inverse ? S'il ne comprend pas les attentes de l'enseignante, il ne parviendra pas à les accepter sans se rebeller. Cette « soumission » est contraire à nos principes éducatifs... » Il n'y a pas suffisamment de remise en cause au sein de l'école et d'adaptabilité à la

personnalité des enfants... »

Comment imaginer dans ce cas, que l'enfant ne soit pas en difficulté d'adaptation scolaire ?
Comment éviter les dérives possibles quand le système de valeurs proposé à l'école se trouve trop éloigné du système de valeurs familiales ?

De tels dysfonctionnements induisent obligatoirement des comportements déviants (enfant tout puissant...inhibé...violent...) et une souffrance scolaire .

Daniel Calin, enseignant spécialisé : « Une « transmission » de valeurs est toujours en dernier recours une imposition de valeurs. »

A m'inverse certaines familles réclament parfois toujours plus de choix de contenus, d'orientation, de règles d'autorité, d'apprentissage du civisme ou d'éducation orale quand elles se trouvent désemparées.

Certaines valeurs transmises par l'école peuvent aussi paraître décalées par rapport à certaines valeurs sociales : par exemple : l'immédiateté, la séduction ou l'avidité.

L'école publique est bien fondée sur un système de valeurs, mais a-t-elle encore les moyens de le transmettre aux élèves ?

Comment transmettre des valeurs ? Par l'exemplarité et les contenus ?...

Les valeurs se transmettent aussi par le fonctionnement et l'organisation des institutions scolaires (les enseignants n'ont qu'un pouvoir relatif sur ce fonctionnement)

« Au-delà des valeurs qu'elle peut transmettre, l'école participe aussi à une formation de l'esprit en socialisant les élèves.

C'est dans le réseau de confrontations sociales, institutionnelles, culturelles que l'enfant construira sa personnalité. C'est au sein du collectif de travail que l'enfant se positionnera comme élève.

*Fondamentalement, l'école demande de s'adapter à la nouveauté...La maîtresse est celle qui initie à la vie sociale, donc paternante. La mère est initiatrice de la vie familiale » **Françoise Dolto***



Informier, rendre compte et mobiliser

Fiche 5 – Rendre l'école maternelle lisible pour les parents

L'enseignant a deux destinataires à son action : les enfants et les familles.

Si les parents ne comprennent pas ou ne perçoivent pas la nature et l'intérêt des activités menées à l'école, cela peut entraîner l'échec. Le problème de l'enseignant, c'est surtout de se faire comprendre des familles : il faut rendre l'action pédagogique transparente et accepter parfois de l'adapter, pour se mettre à la portée des familles et les rassurer .

Les enseignants doivent rendre lisible, compréhensible le rôle et la place de l'école maternelle pour que s'établisse la confiance des familles. Nous devons donner à voir et expliciter suffisamment les finalités de l'école, les démarches utilisées pour conduire les élèves vers les apprentissages tout en respectant les besoins et les capacités de chaque enfant. Différents moyens permettent de construire cette lisibilité : lors de l'inscription (voir les fascicules proposés dans ce document), lors des différentes réunions proposées, par des écrits : cahier de vie individuel ou collectif, affichages, livret d'évaluation expliqué, communication du projet d'école... Le langage oral ou écrit doit être clair certes professionnel mais adapté et cohérent.

Dans une perspective civique et citoyenne, les familles ont le droit à l'information, elles ont le droit de savoir ce qui se passe dans les classes et de saisir le rôle qu'elles peuvent jouer comme parents d'élèves (pour aider par exemple leurs enfants à apprendre à la maison, selon leurs possibilités). Cette démarche nécessite des compétences communicationnelles spécifiques chez les enseignants.

La réussite scolaire des élèves tient pour beaucoup au rapport que l'enfant entretient avec l'école et le savoir en terme d'implication, de motivation, de mobilisation ou d'engagement. De ce point de vue ce rôle incitatif des parents et de l'éducation familiale ne peut être négligé. L'engagement d'un enfant dans les apprentissages découle d'une intériorisation progressive du projet éducatif que l'on a élaboré pour lui, au sein de la famille comme dans l'école.

- Les mécanismes de la réussite scolaire sont complexes et multi factoriels .

- Il n'existe pas d'effets mécaniques ni automatiques .Le lien entre familles et école ne s'avère pas une nécessité absolue : certains élèves de milieu populaire réussissent très bien sans que leurs parents interviennent directement dans leur scolarité. Par contre, ils les soutiennent et les encouragent, car ils donnent du sens à l'école.

- C'est la conjonction de l'implication des familles et de l'engagement propre des enfants, guidés et accompagnés par les enseignants, qui créent le plus de chances de réussite .

Il faut donc faire attention à la généralisation des propos sur le lien entre l'implication des familles et la réussite scolaire tendant à présenter la venue des parents à l'école comme un remède face à l'échec. Ce n'est pas seulement la distance ou l'absence de relations qui est en jeu. La réussite scolaire est avant tout l'affaire des professionnels enseignants , même si le lien école / famille renforce les apprentissages. Encore faut-il que l'école joue son rôle d'école de la réussite pour tous, en rendant ses missions et ses objectifs accessibles aux familles.

- **Guide pratique des parents : mon enfant à l'école maternelle**
année 2011-2012

À l'école maternelle, l'enfant va progressivement apprendre à vivre en groupe, à communiquer avec les adultes et les autres enfants et à découvrir le monde qui l'entoure.

Comment est organisée sa scolarité ? Que doit-il apprendre ? Comment un enfant est-il aidé en cas de difficulté ? Quels sont les droits et les devoirs des parents ? Qui seront leurs interlocuteurs ?

<http://www.education.gouv.fr/cid52764/votre-enfant-a-l-ecole-maternelle.html>

- **Guide pour les enseignants pour accueillir l'enfant et sa famille** – Production de la mission maternelle du Bas Rhin Juin 2009
 - www.iensarreunion.site.ac-strasbourg.fr/pedago/Maternelle/
- **Votre enfant à l'école maternelle Guide à l'usage des parents** – Production de l'AGEEM
 - *« On ne peut donner que deux choses à ces enfants, des racines et des ailes. »*
 - blog.ageem.fr/wp-content/uploads/2008/
- **Prêts pour l'école maternelle: points de repères pour les parents** - Recherche-action sur la Famille et la Petite Enfance mars 2000 UNESCO Organisation Mondiale pour l'Éducation Préscolaire (OMEP) - France
 - unesdoc.unesco.org/



Informier, rendre compte et mobiliser

Fiche 6 – Rencontrer les parents *Conduire une réunion, organiser un entretien*

La qualité des interactions éducatives avec les parents d'élèves, la réponse de ceux-ci aux invitations qui leur sont adressées favorisent l'adaptation scolaire. Les parents sont en effet membres à part entière de la communauté éducative, ils doivent trouver non seulement leur place, mais les raisons et les moyens d'apporter leur contribution originale, incontournable au fonctionnement de l'école et à son évolution positive. Les parents sont donc en situation objective de co-éducation avec les enseignants, et une coopération efficace entre eux est un facteur positif pour l'enfant et sa réussite. Il est nécessaire de construire ce partenariat avec les familles.

Toutefois, établir des relations entre l'école et les parents n'est pas toujours simple. Il faut bien souvent dépasser des craintes pour se lancer dans certaines expériences tout en étant convaincu de l'importance de cette question.

La dimension de communication est essentielle. Tous les moyens possibles sont à envisager par les équipes suivant la localisation de l'école, la population accueillie dans celle-ci, et les capacités de chacun à y faire face. Il faut laisser à chacun le temps de se convaincre de cette nécessité, le quotidien s'en charge fort bien en général...

L'école doit questionner la lisibilité qu'elle offre sur les programmes qu'elle met en œuvre, sur les objectifs prioritairement poursuivis dans chaque cycle, sur le projet d'école et les projets des classes qui concourent à l'atteinte des objectifs fixés par l'équipe enseignante.

Des rencontres régulières en début et au cours de l'année scolaire doivent permettre d'instaurer une communication basée sur la confiance et le respect mutuel :

- des rencontres autour des évaluations et des résultats des élèves (en particulier pour les plus fragiles).

- une explicitation autour du règlement intérieur de l'école.

- la mise en place d'un cahier de liaison école-famille .

- des rencontres conviviales sur des projets artistiques : chorale, théâtre, vidéo de sorties...

-l'organisation des rencontres dans un cadre adapté : des échanges constructifs et positifs requièrent que parents et enseignants aient un lieu favorable à l'échange :

- salle de classe à l'aménagement adapté hors présence des élèves, bureau du directeur, salle des maîtres...

Problématique

L'école se situe-t-elle dans une culture du dialogue égalitaire avec les familles ?

Constats et attentes

On assiste actuellement à une intensification du contact entre école et familles due à une double demande :

- injonction institutionnelle d'une part
- revendication parentale d'autre part

Une meilleure communication école / famille devrait produire des effets bénéfiques dans le lien école / famille / élève.

Les conditions et le contexte de la rencontre entre parents et enseignants sont déterminants. Ils peuvent produire des effets bénéfiques ou au contraire des effets néfastes.

Réunir les parents

Les rencontres parents-professeurs sont rares. D'après les textes officiels, deux réunions minimum par an et par classe doivent être organisées. D'autres réunions en lien avec un projet spécifique peuvent être également nécessaires au cours de l'année.

Dans le cadre d'une première scolarisation :

Lors de la pré-rentrée, il est intéressant de conduire une réunion collective ou d'assurer des rencontres individuelles avec une visite des locaux, l'évocation de la journée du lendemain pour dédramatiser la séparation .

Quels que soient le nombre et l'objet, la réunion de parents obéit à certaines règles que l'enseignant ne maîtrise pas toujours parce qu'il n'a pas pris le temps de préparer suffisamment son intervention. Cette préparation est indispensable pour mener à bien une réunion de parents avec sérénité, rigueur et efficacité.

La réunion de début d'année intervient une à deux semaines, au plus tard un mois après la rentrée. Elle est un rendez-vous capital et il est souhaitable que tous les parents y assistent. Il est parfois difficile de faire prendre conscience à certaines familles des enjeux de l'école maternelle. La première réunion est donc un moment essentiel qui devrait rassembler tous les parents d'élèves, pour corriger les idées fausses et favoriser des représentations de l'école maternelle vraies et motivantes pour les élèves, leurs familles et les maîtres. C'est pourquoi il est nécessaire d'avertir les familles de la date retenue dès les premiers jours de classe et de bien vérifier que l'information a été transmise.

- L'intervention du directeur, de la directrice

Généralement, la réunion en classe est précédée d'une intervention du directeur ou de la directrice de l'école qui se présente et présente nommément :

– les enseignants de toutes les classes, les Atsem, assistants d'éducation,
– l'équipe éducative le cas échéant (le ou la psychologue scolaire et les enseignants spécialisés intervenant dans l'école, éventuellement le médecin de l'éducation nationale, l'infirmière scolaire, l'assistante sociale et les personnels contribuant à la scolarisation des élèves handicapés, etc.).

Objet de l'intervention :

_ Présentation de l'équipe, des temps forts,
– Règlement intérieur, horaires, cantines, prises de RDV avec les parents, aide personnalisée ...
– Activités pratiquées à l'école dans le cadre scolaire et périscolaire (décloisonnements, ateliers, bibliothèque).
– Spécificités de l'école (zone d'éducation prioritaire, ...) ; le cas échéant les moyens supplémentaires alloués.
– Les rendez-vous de l'année : les réunions prévues, les fêtes de milieu et/ou de fin d'année et la participation attendue des parents pour les préparer.

Il est bienvenu de distribuer aux parents une présentation de l'école comportant les noms et éventuellement photos de tous les intervenants qui y travaillent, l'adresse du site internet, les numéros de téléphone de l'école, des services municipaux chargés des affaires scolaires, etc. Enfin, le (la) directeur(rice) rappelle qu'il/elle est l'interlocuteur(rice) pour ce qui concerne les questions administratives : règlements de cantine, retour des formulaires administratifs, attestation

d'assurance, etc.

Projet d'école

Les objectifs pédagogiques, les moyens mis en œuvre, les actions réalisées et à venir.

Les interventions extérieures dans le cadre de ce projet.

Conseil d'école

Qu'est-ce que c'est ? Qui y participe ?

C'est l'occasion d'introduire le rôle des délégués de parents d'élèves, de donner les dates des élections ou de présenter les parents délégués si la réunion a lieu plus tard.

En pratique

L'accueil des parents a lieu dans le préau ou dans le réfectoire. Les chaises et bancs ont été disposés préalablement de telle sorte que tout le monde puisse s'asseoir et voir les enseignants et le directeur.

Quand les enseignants s'orientent vers leur classe respective pour la réunion de classe, ils doivent avoir été identifiés par les parents auxquels on aura précisé également l'étage et le numéro de la classe où se déroule la réunion suivante.

La réunion de parents en classe

OBJECTIFS :

- Favoriser l'intérêt pour l'école et la confiance dans l'école.
- Présenter l'école maternelle de manière générale et expliquer :
 - les enjeux, à la lumière des programmes : ce qu'on apprend, comment on apprend, ce à quoi on se prépare ...
 - le fonctionnement particulier, adapté à l'âge des enfants qui y sont accueillis : respect du rythme des enfants, part du jeu, place du langage et de la manipulation ...
 - les engagements que cela implique de la part des parents : ponctualité, fréquentation régulière, hygiène...
 - Apporter des réponses aux questionnements des parents.

- **J - 2 / J - 1**

Rappeler la date la réunion la semaine qui précède et, si possible, donner un ordre du jour (les points qui seront abordés).

Le jour même, ou la veille, préparer la classe en disposant les chaises et les tables afin que tous les parents voient l'enseignant(e) et que les parents se voient entre eux.

La disposition d'une classe ordinaire ne convient pas à la réunion de parents.

Aménager un coin pour les enfants qui n'ont pas pu rester chez eux.

Préparer un petit compte rendu synthétique de l'intervention (les points abordés, les conseils, les horaires, les dates de sorties prévues, etc.). Y faire figurer une adresse mail ou un numéro de téléphone (indiquer les horaires) pour que les parents puissent correspondre avec l'enseignant en cas de besoin.

- **Le jour même**

Accueil

Faire s'asseoir les parents et attendre que tout le monde soit arrivé pour commencer. Relever les parents absents pour leur transmettre un compte rendu par la suite.

Présentation

Se présenter : cette formalité a son importance car les parents sont désireux de connaître la personne qui s'occupe de leur enfant. Il peut être intéressant d'évoquer son parcours professionnel (dans ou en dehors de l'éducation nationale), sa formation, éventuellement ses centres d'intérêt, notamment s'ils sont exploités dans le cadre d'une pratique de classe.

Présentation du (ou des) enseignant(s) ayant à intervenir dans la classe, de l'ATSEM

Demander aux parents de se présenter. Cette démarche n'est pas toujours suivie mais il est important que l'enseignant connaisse les parents et que les parents entre eux se reconnaissent !

Présenter la classe, sa composition, les personnes référentes (Atsem, aide-éducateur).

S'il s'agit de parents nouveaux (petite section de maternelle), on peut envisager une visite finale des locaux (réfectoire, sanitaires, salle de sport, cour, etc.).

Emploi du temps

La journée type, la semaine type (quand ont lieu le sport, la musique, les arts plastiques, préciser si ces activités sont conduites par des intervenants extérieurs). Décrire le déroulement d'une journée de classe en présentant l'emploi du temps et en l'illustrant éventuellement au moyen de vidéos, photos, jeux, productions d'enfants...

Favoriser le passage, créer du lien entre l'école et la famille (surtout pour la Petite Section) :

- la séparation : rôle et place du doudou (objet transitionnel)
- l'alimentation : les temps de repas le midi et le goûter
- le repos : la sieste et les rituels d'endormissement
- la propreté : le passage aux toilettes, l'hygiène.

Préciser le fonctionnement des temps de décloisonnement.

Les outils de l'élève

Présenter le cahier de liaison, en décrire son utilisation, ses finalités.

Présenter les outils utilisés dans la classe : cahiers, cahier de vie, classeur, chemise...

Programme

Expliquer brièvement ce qu'est un « cycle », en quoi consiste le « socle commun de connaissances et de compétences » et ce que l'on attend des élèves au cycle 1 et selon la classe. N'utiliser le « vocabulaire pédagogique » des textes officiels présentant les compétences à acquérir qu'accompagné d'explications et de commentaires. Une fois les objectifs de l'année présentés, développer les méthodes pratiquées dans la classe, notamment en cas de cours multiples.

On peut apporter des cahiers des années précédentes pour montrer comment s'effectue une progression, par exemple sur le graphisme.

Il est intéressant d'exploiter pour traiter le sujet et plus particulièrement présenter l'école maternelle et ce que l'élève y apprend, les ressources disponibles sur eduscol.

- <http://eduscol.education.fr/cid47431/presentation.html>

Evaluation

Au delà des deux paliers d'évaluation en lien avec le socle commun de connaissances et de compétences prévus en CE1 et CM2, il est important de signaler les temps et formes de l'évaluation à l'école maternelle, d'expliquer en quoi cela consiste.

Évoquer les modalités d'évaluation pratiquées dans la classe et dans l'école et informer sur les modalités de codage des réussites et les temps et formes de communication aux familles.

Les projets de la classe

Présenter les différentes activités programmées. Les mettre en lien avec le projet d'école.

Par exemple :

- Agir et s'exprimer avec son corps : les activités liées à des déplacements à la piscine, à la patinoire, au gymnase, les rencontres USEP...
- Les visites culturelles : activités au musée, expositions, découverte du marché...
- Échanges entre classes : correspondance scolaire, rencontres...
- Liaison entre la GS et le CP
- Projets éducatifs et culturels : École et Cinéma, concours divers...
- Les activités liées à la BCD : prêt de livres, fréquentation...

Si un projet pédagogique a été défini pour l'année, le trimestre, le mois, le décrire et évoquer les activités prévues dans ce cadre. Ne pas hésiter à solliciter les parents selon leurs compétences pour s'impliquer dans le projet en insistant sur l'importance de leur mobilisation dans l'aboutissement et la réussite de l'action.

Accompagnement à la maison

Impliquer les parents est indispensable dès le début du parcours scolaire en école maternelle.

Toutefois, il s'agit d'être prudent car certaines familles ont tendance à anticiper certains apprentissages scolaires au détriment de l'épanouissement de l'enfant ou sans en percevoir l'impact exprimer des attentes trop fortes. Il faut donc répondre aux demandes des parents sur l'accompagnement de leur enfant dans ses apprentissages en insistant sur les activités partagées à la maison qui prolongent ce que l'élève vit à l'école :

- lire ou raconter des histoires
- pratiquer des jeux de manipulation, de construction, à règle, de société
- réaliser des activités manuelles (peinture, pâte à modeler, perles, ...) avec lui
- cuisiner avec lui
- lui parler, l'écouter.

Le DPL 3 et l'orthophonie

Nombreux sont les enfants qui, à l'âge scolaire, ont besoin de séances d'orthophonie. La présentation du protocole de dépistage des difficultés langagières est indispensable là où il est exploité. Les supports proposés dans le cadre du DPL3 peuvent être utilisés comme supports à cette communication même si la classe n'est pas concernée par le dispositif. L'enseignant peut également faire référence au développement du langage chez l'enfant.

- **Fiche descriptive DPL 3.pdf**
 - Article **Des dispositifs pour faire réussir les élèves**
 - <http://www.ac-lille.fr/dsden62/spip.php?article2148>
- **Quelques repères sur le développement du langage.pdf**

Les enfants suivis doivent être signalés. Parfois, l'enseignant peut demander un bilan orthophonique : expliquer ce dont il s'agit et pourquoi de manière dédramatisée.

Relations école-familles

Présenter le cahier de liaison, en décrire l'importance. Certains enseignants mettent en place un « cahier de vie ». Expliquer ce dont il s'agit et à quoi il sert. Impliquer les parents dans sa réalisation.

Présenter les modalités d'échange avec les familles :

- rencontre individuelle à la demande des parents
- rencontre individuelle à la demande de l'enseignant
- communication des acquis des élèves au moins 1 à 2 fois par an éventuellement avec le

support du livret scolaire.

Préciser ses disponibilités : modalités de prise de rendez-vous...

La coopérative scolaire

Dire à quoi elle sert ; préciser si vous avez le projet d'acheter un équipement particulier ou de financer un voyage, etc. Insister sur son caractère **facultatif** . On peut aussi faire appel à d'autres modes de participation matérielle comme des dons de livres, de fournitures, etc.

En revanche, il est fondamental de rappeler que l'école maternelle ne doit pas se transformer en un lieu de vente régulière de différents objets ou productions. C'est un lieu d'apprentissages qui ne doit pour sa grandeur et sa dignité ni se laisser aller à des pratiques commerciales abusives ni soumettre les parents à un véritable racket organisé.

Un temps en fin de réunion doit être consacré aux questions diverses des parents.

Les petits plus

- Un café est souvent bienvenu. En plus, c'est convivial et c'est une bonne entrée en matière.
- On peut se faire seconder du directeur ou de la directrice au cas où l'on ne se sent pas très à l'aise ou encore s'il y a un problème particulier dans la classe qui doit être expliqué avec le recul d'un tiers ou de l'institution.
- Se servir du tableau pour inscrire le déroulé de la réunion. Cela évite de se perdre dans ses notes et permet également aux parents de mieux suivre.
- Fournir les adresses de sites internet où les parents pourront consulter les programmes, les horaires, les dispositifs, interroger les fédérations de parents d'élèves, etc.
- Passer quelques photos de vie de classe (ateliers, motricité, séance de sport,...).
- Soigner sa présentation tout en restant soi-même...

Mieux vaut ne pas

- Dire qu'on débute ! Dommage car les nouveaux enseignants ont souvent de bonnes idées et ne manquent pas d'enthousiasme mais certains parents craignent le manque d'expérience.
- Laisser les parents s'étendre sur leur expérience personnelle de l'école, sur leur expérience éducative, etc. Couper poliment court à ce genre de discussions qui risquent de s'éterniser. De même, ne pas évoquer de cas particuliers devant les autres parents.
- « Parler prof »... Si vous utilisez un jargon pédagogique ou un vocabulaire trop technique, sachez que vous risquez de ne pas être compris. Adoptez une terminologie simple et précise !
- Critiquer (ou laisser critiquer) les méthodes d'un(e) autre enseignant(e). Cela paraît évident, mais il y a parfois des dérapages à contrôler...
- Se croire infallible. Un parent veut connaître un détail du programme, a entendu parler d'un nouveau dispositif éducatif que vous ignorez. Autant ne pas bluffer et proposer de donner une réponse précise... plus tard.

A partir des questionnements des parents, l'équipe pédagogique a la possibilité d'organiser une réunion complémentaire animée par des spécialistes et associant des partenaires (PMI, médecin scolaire, services sociaux, psychologue scolaire) si le sujet ne porte pas sur la pédagogie, mais est en rapport avec le mode de vie de l'élève, son comportement, sa santé par exemple.

- [Guide à l'usage des enseignants pour la conduite de réunion.pdf](#)

Informez, rendre compte et mobiliser

Fiche 7 – Des écrits pour les parents

Parents et enseignants ont de nombreuses occasions, au long de l'année scolaire, de se rencontrer pour apprécier les progrès, les difficultés, les efforts... de leur enfant et élève.

De telles rencontres, qui peuvent s'avérer difficiles, sont nécessaires. Elles sont fructueuses pour chacun, enseignant, parent et élève, si elles se déroulent dans un climat serein de part et d'autre.

- **Pour un dialogue réussi enseignant parent.pdf**

Au-delà de ces rencontres planifiées et improvisées, l'enseignant aura à communiquer par écrit avec les parents de ses élèves. Cet exercice n'est pas plus facile et doit être conduit avec exigence et subtilité d'autant qu'il laisse des traces constituant parfois de sérieux obstacles pour construire un partenariat serein et efficace.

- **Information écrite aux parents d'élèves et relations école-famille à l'école maternelle**
Recherche conduite par **FRANCIS Véronique**⁵. Cette contribution s'appuie sur une thèse en cours, menée au laboratoire d'Éducation Familiale de Nanterre-Paris X. À partir des cahiers de "liaison", de "communication"... saisis comme analyseurs de la relation école-famille, la recherche interroge le sens des pratiques des enseignants en matière d'information aux parents d'élèves, la place de l'élève dans le contenu et la circulation des messages, et la position des parents.

Dès l'école maternelle, quels sont les messages écrits qui se véhiculent de l'école à la famille ? Nous pouvons ainsi observer dans ces pratiques :

- dans les messages écrits, sont essentiellement traités des sujets collectifs d'où une évidente impersonnalité de l'expression.
- il existe des différences entre les cahiers de liaison, les cahiers de vie et les annotations portées par les enseignants sur les productions des élèves, notamment eu égard à la place laissée à l'élève et au statut qu'on lui attribue.
- Les messages sont soit injonctifs, soit de type incitatif et à l'initiative des enseignants le plus souvent, peu invitant.
- Une grande part des messages met en avant les devoirs des parents de se conformer au fonctionnement institutionnel de l'école et de s'adapter à son organisation. Les enseignants se positionnent alors institutionnellement. L'information appelle les parents à se conformer, à tenir compte dans leur organisation familiale des activités du temps scolaire qui nécessitent une attention particulière de leur part, voire une collaboration.
- Quelques messages invitent les parents à participer mais ce sont souvent pour des manifestations bien précises, inscrites dans un temps repéré et souvent hors temps scolaire (fête, sortie...).
- Quelques messages sont de type conversationnels : là l'enseignant décrit des activités d'élèves, explique ce que l'enfant apprend et présente les divers moments de vie à l'école dans la classe. Parfois des questions ouvertes de type : "*y aura-t-il des mamans pour nous accompagner ?*" apparaissent. Ces messages valorisent le quotidien du vécu des élèves, et lorsqu'il s'agit d'un cahier de vie peuvent même inviter les familles à inscrire des mots ou

5 **Véronique FRANCIS**, IUFM d'Orléans-Tours, Université Paris-X-Nanterre, Equipe Education Familiale et Interventions Sociales auprès des Familles.
veronique.francis@iufm.orleans-tours.fr

laisser des photos dans ce cahier ; des liens s'établissent entre les deux lieux.

- Les traces et place des élèves : plusieurs observations sont à mener ; quelle personnalisation de ces traces et productions des élèves , quels commentaires des enseignants ? quelles traces des sorties et actions particulières de la classe ? quelle clarification des consignes, (écriture, explicitation...) ; quelle valorisation des productions et expériences des élèves ? Finalement quelle compétence est reconnue à l'élève et quelle communication s'établit en direction des familles ?...

L'enseignant va donc disposer de plusieurs outils de communication écrite répondant à des intentions différentes et exploités selon des variables de temps différentes.

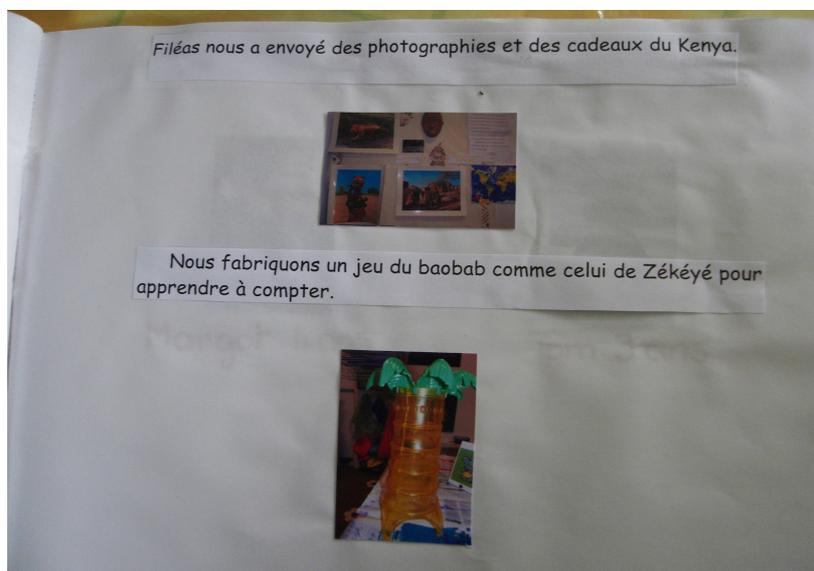
- Le cahier de liaison :

Y sont regroupées les informations sur les activités à venir : sorties, photos, papiers à remplir et à signer, absence et remplacement du maître. Il est à distribuer à chaque nouvelle information.

- Le cahier de vie individuel ou collectif ou du classeur de l'élève :

Il permet une information et une communication sur les différentes situations d'apprentissage, les différents domaines travaillés ainsi que les comptines, poésies et chansons, les albums lus et exploités. Il est important de donner à voir grâce aux photos les différents types de jeux et les compétences travaillées : les coins-jeux permettant de travailler les compétences langagières, les jeux à règles, les compétences spatiales,....

Les informations sur les activités sont données grâce à la dictée à l'adulte. Il est important de faire figurer la démarche d'apprentissage par un petit texte expliquant les objectifs pédagogiques poursuivis ou les compétences mises en jeu. Le cahier de vie dans sa forme individuelle ou collective est à remettre aux parents au minimum à chaque vacance scolaire.



* Travaux réalisés par **Nadine CHARRIER**, enseignante Maître Formateur à l'école MATISSE de Loison sous Lens, circonscription de LENS , 2010

- [Le cahier de vie, un outil pour communiquer et pour s'initier au monde de l'écrit 2010.pdf](#)

* Témoignage de **Nathalie Tison**, école maternelle d'Alquines, personne ressources maternelle de la circonscription de SAINT OMER 1, bassin de CALAIS-St OMER

Renforcer les apprentissages et les liens parents-école grâce au cahier de vie de la classe

- <http://maternelles-ia62.etab.ac-lille.fr/index.php?post/2011/05/05/Donner-du-sens-au-cahier-de-vie>



* Le cahier de vie en maternelle

- http://educ73.ac-grenoble.fr/nectar/nectar_enseignant/docs_pedas/bcu101_cahier_vie/index.php

* Synthèse d'un programme d'animations pédagogiques conduit en 2002-2003 et 2003-2004, département de l'Isère Circonscription de MOUTIERS

- [Un cahier de vie pour rendre l'invisible.pdf](#)
- L'affichage :

Suivant la configuration spatiale de l'école et les habitudes d'accueil, il est aussi essentiel de mettre à la vue des parents un affichage leur permettant de connaître les activités de leurs enfants, les objectifs poursuivis et les compétences ainsi acquises. Ces petits panneaux peuvent ensuite trouver leur place dans la classe puis être reliés dans un grand album que les élèves pourront consulter librement. Ils constituent la mémoire de la classe et offrent la possibilité d'effectuer des retours explicites dans le temps.

Des expositions temporaires de travaux en lien avec des projets d'apprentissage périodique peuvent être proposées dans des lieux repérés de l'école et fréquentés quotidiennement. Des temps officiels d'ouverture et de vernissage de ces expositions doivent être pensés et organisés par l'équipe pédagogique.

- Un livret d'accueil :

La transparence et la lisibilité du système scolaire sont des enjeux décisifs pour que les familles et leurs enfants les comprennent et les respectent.

Le livret d'accueil est destiné à tous les nouveaux parents :

- ceux qui découvrent pour la première fois l'école maternelle de leur enfant.
- ceux qui ont déménagé et découvrent une nouvelle école.

Pour que tout enfant puisse réussir à l'école, il doit s'établir des relations de confiance entre l'enseignant, l'enfant et les parents.

Il faut donc, dès la première année de scolarisation de l'enfant, qu'un dialogue et une compréhension réciproque s'installent.

Le livret tisse le premier lien de communication entre les nouveaux parents et l'école.

Il va servir d'appui aux parents et aux enfants pour préparer la rentrée, il permet de démystifier l'école :

- il éclaire sur les rôles de chacun (enseignants, ATSEM, AVS)
- il donne des repères locaux (plan de l'école, photographie de la classe),
- il apporte des informations générales destinées à faciliter l'intégration de l'enfant à la vie à l'école maternelle (horaires, téléphone, restauration scolaire, garderie scolaire, fréquentation scolaire, le rôle des parents d'élèves, les élections des délégués des parents d'élèves...)
- il informe sur les règles de vie (fréquentation scolaire, hygiène, absences, assurance, ..)
- il précise les grands domaines d'apprentissages et présente le projet d'école.

Ces simples explications peuvent dédramatiser les craintes des familles et instaurer un climat de confiance, de convivialité, la valorisation de tous les participants et la construction d'objectifs communs.

Chaque école peut le personnaliser de photos et de dessins d'enfants. Il peut avoir la forme d'une brochure, d'un livret ou d'une plaquette.

En conclusion, c'est un fascicule qui informe sur la vie à l'école maternelle aux nouveaux parents et aux enfants pour préparer une rentrée réussie.

Il peut être distribué lors de la porte ouverte prévue en fin d'année (qui accueille les nouveaux élèves et leurs parents) ou lors de l'entretien individuel au moment de l'inscription.

Chaque année, il est réédité et réactualisé.

- [Témoignage : Le livret d'accueil en PS.pdf](#)
- [cahier des charges pour brochure école famille.pdf](#)
- [Le livret d'accueil Ecole maternelle Lacore.pdf](#) Département du PAS DE CALAIS, - **Marie-Ange WILK**, personne ressources maternelle de la circonscription de VENDIN LE VIEIL
- [Bienvenue à vous et à vos enfants Ecole maternelle PORTE DE PARIS .pdf](#), département du PAS DE CALAIS, **Mme CHARTON** personne ressources maternelle de la circonscription de CALAIS 1
- [plaquette école lumière.pdf](#) Département du PAS DE CALAIS, **Anne COUSIN** personne ressources maternelle de la circonscription de circonscription de BULLY LES MINES
- [Plaquette Ecole 2009 aix maternelle.pdf](#) Département du PAS DE CALAIS, **Marie-Claire FLOREK** personne ressources maternelle de la circonscription de BULLY LES MINES
- [Brochure école maternelle MOREAU Loos.pdf](#) Département du PAS DE CALAIS, circonscription de BULLY LES MINES
- [brochure v. LAMPIN Bully les mines.pdf](#) Département du PAS DE CALAIS, circonscription de BULLY LES MINES
- [livret accueil école maternelle MORIEUX Grenay.pdf](#) Département du PAS DE CALAIS, **Gregory DUTHOIT** personne ressources maternelle de la circonscription de BULLY LES MINES
- [Présentation Colibris ANNEE 2010 2011-1.pdf](#) Département du PAS DE CALAIS, circonscription de BULLY LES MINES
- [Livret d'accueil Ecole maternelle de LOUDENVIELLE.pdf](#) Département des Hautes Pyrénées
- [Livret d'accueil Ecole maternelle de MAURENS.pdf](#) Département du Gers
- [Livret d'accueil de l'école maternelle du Ruisseau.pdf](#) Département de l'Isère
- [Le livret d'accueil de l'école maternelle de Sassenage.pdf](#) Département de l'Isère

- [Grandir apprendre réussir maternelle de CERNY.pdf](#) Département de l'Essonne
- [Livret d'accueil maternelle St VRAIN.pdf](#) Département de l'Essonne
- [L'école maternelle, des trésors à découvrir école maternelle de STEINBOURG.pdf](#) Département du Bas Rhin
- [Communication avec les parents : qui, sur quoi, comment ?.pdf](#) -Production du pôle maternelle du département des Deux-Sèvres 2010 2011

- Le livret de compétences :

Le livret scolaire suit l'élève jusqu'à la fin de la scolarité primaire. Il est transmis à l'école d'accueil en cas de changement d'école.

Dès l'école maternelle, les élèves acquièrent des connaissances et des compétences qui servent d'appui aux enseignements de l'école élémentaire. C'est pourquoi, un bilan des acquisitions de l'école maternelle, réalisé en référence aux programmes, est effectué en fin de grande section et joint au livret scolaire.

Le livret scolaire comporte les documents d'évaluations périodiques en usage dans l'école pour suivre régulièrement les progrès de l'élève au fil de chaque année scolaire.

Quelques principes sont à respecter au sein de l'école : **HARMONISATION, SIMPLICITÉ ET RIGUEUR**

- ▶ image d'école harmonisée : maquette commune, codes d'évaluation communs (degrés d'acquisition), police de caractère commune, etc. ;
- ▶ généralisation de l'évaluation par compétences : l'enseignant rend compte de ce que l'élève est capable de faire, de ce que l'élève a compris et retenu, etc. ;
- ▶ choix réfléchi de la syntaxe dans la formulation des compétences : l'élève est capable de... (l'enseignant s'adresse à des adultes), je suis capable de... (ce qui impose une démarche d'auto-évaluation), tu es capable de... (le maître s'adresse à l'élève) ;
- ▶ correspondance très rigoureuse et visible entre les compétences figurant sur le livret et celles figurant sur les travaux d'évaluation : ainsi, la compétence est-elle placée en regard des exercices qui évaluent son acquisition, bien distinguée de la consigne ;
- ▶ correspondance très rigoureuse entre le degré acquisition de la compétence figurant sur le livret et celui figurant en regard de l'exercice d'évaluation et simplicité, en évitant des codages intermédiaires avec des barèmes de notes ensuite converties en lettres, etc. ;
- ▶ simplicité et harmonisation d'un unique codage choisi pour tous les domaines d'activités (couleurs, nombres, lettres, marches, briques, cibles, ceintures, brevets, croix dans des colonnes, etc.), du nombre de degrés et de leur explication

Des exemples : <http://18b-gouttedor.scola.ac-paris.fr/spip.php?article1582> ;

Les informations pour les parents ne sont pas limitées à une liste de croix ou de codes : des commentaires de l'enseignant, précis, bienveillants, concernant les compétences de l'élève et non sa personne (l'on évitera : enfant « sympathique », « timide »), attirent l'attention sur des acquisitions faites et des progrès à faire ; lorsque plusieurs enseignants interviennent dans la classe, chacun peut ajouter ses observations, membres du RASED compris ;

- ▶ appropriation par l'élève de ce document comme outil de communication avec la famille : autant que faire se peut, l'enfant est amené à communiquer avec ses parents à partir de ce document en leur expliquant ce qu'il a fait et appris, ses progrès, ses points forts et les domaines où il va progresser.

Lors d'une réunion de parents, antérieure à la remise du livret, il est intéressant de montrer le fonctionnement du livret, d'expliquer l'évaluation par compétences qui figurent sur les travaux (dont les parents peuvent consulter des exemples) et l'évaluation de certaines compétences uniquement par observation.

- ▶ Deux modalités différentes de remise du livret aux parents existent (qui peuvent varier dans

l'année ou selon les classes) :

1. les parents viennent à l'école pour consulter ou se voir remettre le livret et échanger avec l'enseignant ;
 2. le livret est transmis aux parents qui l'emportent à la maison ; puis ils ont rendez-vous à l'école pour s'entretenir avec l'enseignant à partir du livret qu'ils ont déjà pu consulter et que l'élève a déjà pu commenter à l'intention de ses parents.
- Les techniques usuelles de l'information et de la communication

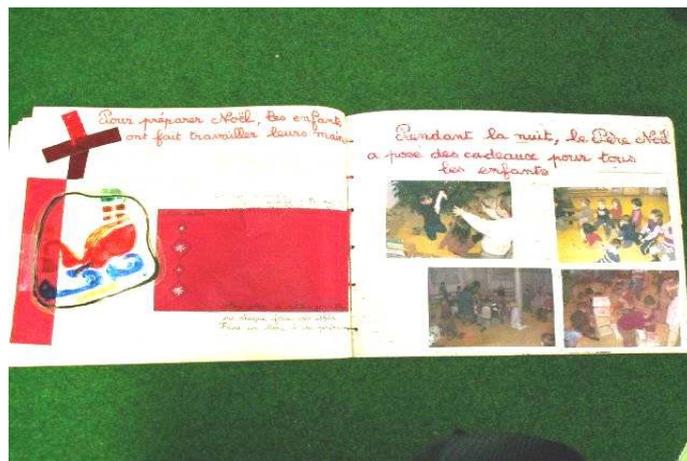
Des écoles font le choix d'investir de nouvelles modalités de communication avec les familles. Ainsi, sites d'école, blogs de classe, espaces numériques de travail se multiplient.

- **Optimiser la communication famille-école par l'utilisation du courriel**

Article de Thierry Karsenti, Professeur à l'Université de Montréal

Cet article traite d'une expérience d'intégration des technologies de l'information et de la communication menée auprès de quatre enseignants du primaire, de leurs élèves et des parents de ces élèves, provenant de milieux socio-économiques moyens ou faibles. L'objectif est de mieux comprendre comment les TIC peuvent favoriser une meilleure collaboration école-famille. Les auteurs analysent l'impact d'une utilisation accrue du courriel sur la communication enseignant-parent, enfant-enfant et parent-enfant, mais aussi sur la réussite scolaire des élèves.

<http://www.erudit.org/revue/rse/2002/v28/n2/007359ar.html>



MARDI

Nous avons d'abord ramassé beaucoup d'herbe. Nous avons vu ensuite

- les canetons
- l'oison
- le dindon blanc sale et la dindon marron
- la poule et le coq
- la brebis
- le poney
- les lapereaux
- le bouc

Elle a de la laine qui sent fort.

Ils ont des plumes.

Ils ont des poils.

Puis nous avons joué à grimper, glisser et sauter grâce à la cabane à grimper.

En fin de matinée la chorale s'est rassemblée.

À midi : carottes râpées, ravioli, yaourt et rocher à la noix de coco.

Après la sieste, les enfants ont patouillé.

Informier, rendre compte et mobiliser

Fiche 8 – Accompagner les parents

Aider les parents à devenir des lecteurs d'albums pour leurs enfants

L'ÉCOLE MATERNELLE PEUT-ELLE ÊTRE UTILE AUX PARENTS ?

Aux parents eux-mêmes, l'école maternelle apporte une aide directe. Elle leur donne la possibilité d'observer leur enfant dans son comportement. C'est souvent, pour les parents, une véritable découverte.

L'éducatrice, qui ne veut que collaborer avec les parents et non les remplacer, les aide à prendre conscience des vrais problèmes de l'enfance, à bien poser les questions qui la concerne; elle cherche, avec eux, les moyens de les résoudre ou d'y répondre.

C'est elle, souvent, qui leur révèle la portée de l'influence familiale et de leur propre comportement. Elle leur explique la nécessité, pour le petit enfant, d'être traité avec les égards dus à une personnalité déjà marquée et qui a bien le droit d'être différente d'eux-mêmes; le besoin qu'a l'enfant de posséder, chez ses parents, un coin qui soit son domaine propre dont il soit le maître responsable; elle leur explique comment il faut comprendre et traiter ces défauts enfantins : la désobéissance, le mensonge, la colère qui n'ont pas le caractère de gravité qu'on leur prête et ne sont, le plus souvent, que la conséquence de nos maladresses et de notre méconnaissance de l'enfant.

La dimension de l'aide à la parentalité est à construire à l'école. Elle doit, pour avoir plus de force et de pertinence, se bâtir en partenariat avec d'autres institutions ou associations : services sociaux, médecins, psychologues, association pour l'éducation à la santé... Il est en effet nécessaire de soutenir les parents dans leurs questionnements (autorité à la maison, explications sur les façons d'acquérir des compétences, sanctions / réparations...). Il ne s'agit pas de donner des réponses mais d'une part de permettre la parole en se rendant compte que les difficultés sont universelles et partagées par beaucoup, d'autre part d'apporter par d'autres professionnels des éléments permettant aux familles une meilleure compréhension des enfants, et enfin, de leur faire prendre conscience de l'aide qu'ils peuvent apporter à ceux-ci dans leur "métier d'élève" et plus tard dans leur devenir de citoyen.

Des ateliers de parents peuvent être proposés en périphérie de l'école et sur le temps scolaire dans le cadre d'un partenariat réfléchi et exigeant :

- avec un lieu d'accueil petite enfance dans le cadre d'un projet passerelle
- en collaboration avec une association de quartier ou au sein de la commune
- dans le cadre d'actions relevant des politiques territoriales (CUCS ou PRE)

Dans le cadre de la collaboration école-familles, des équipes pédagogiques font le choix de proposer des activités aux parents associés à leurs enfants pour les accompagner dans leur rôle de parents. Voici quelques exemples :

• Atelier activités manuelles :

Objectifs :

- investir le lieu Passerelle en étant créatif
- créer pour son enfant : création de marionnettes
- créer pour l'ensemble des enfants du groupe : réalisation de mobiles pour les coins sieste et cuisine
- permettre une démarche créative à des parents qui n'en ont peut-être pas eu l'occasion

étant enfant

« J'en profite parce que je n'ai jamais pu bricoler quand j'étais petite ». ⁶

« Je ne sais pas faire, je n'ai pas appris... », « Mais je vais revenir parce que j'y prends goût ! ».

• Atelier musique :

Objectifs :

- sensibiliser les parents à l'importance du jeu pour leur enfant grâce au support qu'est l'éveil musical : créer avec et pour son enfant
- s'investir dans un projet de groupe sur une longue durée, dans le but de réaliser un CD à la fin de l'année (une séance par semaine)
- ouverture culturelle

• Atelier cuisine :

Objectif :

- créer un échange interculturel en découvrant des plats spécifiques de toutes origines
- valoriser le savoir-faire des parents

• Atelier littérature enfantine :

Objectifs :

- sensibiliser les parents à l'importance de la littérature enfantine
- découvrir que le livre est accessible à tous et qu'il est un support ludique

• **Productions de la mission maternelle « co-éducation » de l'Académie de la Charente**
Mai-juin 2005

- **Co-éducation Parents - école JOUER, à quoi ça sert ? .pdf**
- **Co-éducation Parents - école BOUGER, à quoi ça sert ? .pdf**
- **Co-éducation Parents - école Tu me lis une histoire ? .pdf**
- **Co-éducation Parents - école C'est dur de laisser partir maman.pdf**

Présentation d'une expérience menée sur la circonscription de MONTIGNY EN GOHELLE

Année 2010 / 2011 : écoles maternelles sont concernées par l'action.

Année 2011/2012 : toutes les écoles maternelles sont entrées dans le dispositif. Deux écoles élémentaires sont également mobilisées.

A) Projet de l'année :

- concerner les écoles élémentaires et favoriser la liaison grande section/CP,
- continuer l'action en créant des rencontres élèves/parents jalonnées dans l'année scolaire autour de jeux créés :

- par les parents,
- par les enseignants et les élèves

autour des albums lus par les parents durant le stage parents.

- possibilité de travailler autour des albums du projet « Trésor des mots ».

B) Mallette des parents : projet 2ème et 3ème trimestres.

Lors des réunions préparatoires avec les parents, le maître G rappelle les besoins des enfants afin qu'ils deviennent élèves et en quoi les activités proposées à la maison et à l'école contribuent au progrès de l'enfant et de l'élève.

Plus systématiquement et autour de la pyramide de Maslow référée aux besoins indispensables à respecter pour que l'enfant se construise et devienne autonome, présenter plus hiérarchiquement les :

- besoins fondamentaux (physiologique),

6 Propos de familles

- besoins d'amour, d'estime (affectif),
 - besoins d'appartenance à un groupe (psycho-affectif),
 - besoins de se dépasser.
- Faire une parallèle entre le rôle des parents et le rôle des enseignants dans l'éducation des enfants/élèves.

Exemple :

Parents	Enfants	Ecole
Besoins physiologiques à respecter :		
- nourriture	alimentation	la collation
- repos	sommeil	le temps de la sieste
- soin	santé	la PMI

- Créer un jeu « trivial poursuite » selon les besoins des enfants à la maison et à l'école et inviter les parents à venir jouer en classe avec enseignants et élèves.

- Créer une plaquette en direction des parents : Mon enfant, notre élève...

- Créer un film qui relate tous les tenants et les aboutissants du projet.

Donc petit à petit, le projet s'étoffe :

* par le nombre de participants concernés :

- enfants,
- enseignants,
- parents.

* par la précision du projet parentalité de Montigny en Gohelle :

- création de jeux à partager,
- création de plaquettes des parents qui ont vécu l'expérience du stage,
- exposition.

Les parents entrent dans l'école pour y intervenir comme véritable partenaire de la co-éducation des enfants.

* par rapport à la mallette des parents :

- présenter en réunion préparatoire les enjeux de l'école, les besoins des enfants et le rôle de parents d'élèves,
- créer des jeux,
- créer une plaquette de présentation « Notre enfant, votre élève » par la création d'un film qui relate l'expérience entre théorie et pratique.



Informez, rendre compte et mobiliser

Fiche 8 – Ensemble autour des difficultés et des besoins de l'élève

Nous sommes tous convaincus qu'il nous faut construire un dialogue serein et positif avec les parents autour des difficultés que peuvent rencontrer leurs enfants à l'école sur le plan social, comportemental ou scolaire. Il est nécessaire d'expliquer aux parents qu'à l'école les enseignants aident l'élève à construire des apprentissages.

Notre regard se doit d'être celui qui considère l'élève évoluant dans l'école. Nous devons faire comprendre aux parents que notre regard sur l'enfant est différent du leur. Que malgré la façon d'être de l'enfant à la maison, nous devons lui renvoyer l'image de l'apprenti-élève qui à l'école peut avoir un comportement différent et il est essentiel d'informer la famille sur son évolution. La mise en mots constante de ce que l'on fait, de ce que l'on a fait (à l'aide de supports), de ce que l'on va faire permet à l'enfant et à sa famille d'entrer dans la compréhension de ce pourquoi il vient à l'école.

Mais avant tout, l'école doit être en mesure d'identifier les difficultés que les parents connaissent eux-mêmes dans leur relation à l'école.

De quelles difficultés l'école devrait-elle prendre conscience ?

De la faiblesse des ressources financières de ces familles

Or, l'école n'est pas gratuite.

« Il y a un manque d'argent des familles qui n'est pas toujours bien perçu par les professeurs. Par exemple, ils disent : il faut acheter ce petit matériel qui coûte 20 francs. C'est pas toujours un gros truc, mais il leur faut dans les deux jours qui suivent... Il faut savoir qu'une fois le 20, le 25 du mois jusqu'au 5 du mois suivant, c'est vraiment difficile, on mange avec ce qu'on a dans le frigo, on a seulement l'argent pour le pain. Il nous arrive de finir le mois avec 10 francs. 20 francs en fin de mois, on ne les a pas, même si ça vous paraît une somme dérisoire. Si c'est dans cette semaine-là qu'on nous demande d'acheter quelque chose aux gosses, eh bien on ne peut pas, c'est pas possible. Il faut choisir entre les 20 francs pour l'école ou pour payer le pain le reste du moi. Souvent, nos enfants sont punis ou ils sont grondés parce qu'ils n'ont pas reçu le truc au moment où on leur a demandé de l'avoir. »⁷

L'école doit donc se donner les moyens de sa gratuité et cesser de se transformer en un lieu de ventes multiples et diverses faussement motivées et totalement éloignées des apprentissages.

De la précarité de la vie de ces familles

Les familles sont tellement préoccupées de survivre qu'il n'est pas facile pour elles de s'intéresser à une culture scolaire.

« Quand on est venu saisir nos meubles », raconte une maman, « je n'étais pas à la maison, mais mon fils était là. Voyant faire l'huissier, l'entendant se moquer de la manière dont le logement était tenu, il s'est enfermé dans les toilettes et s'est mis à crier. Quand je suis rentrée, il m'a dit : « maman, je n'ai plus envie de vivre. »

« Nos vies si difficiles tourmentent nos enfants et les empêchent d'être attentifs à leur scolarité et

⁷ Propos recueillis auprès de parents concernés par la grande pauvreté - PAIR, Claude. *L'école devant la grande pauvreté : changer de regard sur le quart monde*. Paris : Hachette, 1998. (Pédagogies pour demain; Questions d'éducation). 221 p.

de croire qu'ils peuvent réussir. Les problèmes familiaux comme l'absence d'argent et toute la violence que cela peut faire naître dans les familles, cela les perturbe. Dans nos familles, les problèmes sont davantage partagés avec les enfants : c'est un tort, car cela va les atteindre, mais on ne peut faire autrement car cela les concerne. C'est trop dur pour eux à porter, ce qui fait qu'ils n'ont plus l'esprit libre pour apprendre. »

« Quand un couple divorce, les enfants sont perturbés et ont des difficultés à l'école ; eh bien, pour les exclus, c'est pareil : ils ont divorcé d'avec la société. »

De la peur des parents devant l'école

Elle s'explique par la reproduction d'une génération à l'autre des situations de pauvreté et d'échec scolaire. Beaucoup de parents parlent de la peur d'être convoqués.

« Nous sommes tous, malgré nous, à tort ou à raison, perçus comme des gens de pouvoir qui inspirent la peur. Nous avons, entre autres, le pouvoir de suggérer le placement de l'enfant ou de mettre en route tout un encadrement qu'ils ne peuvent que ressentir comme menace d'un autre monde intervenant dans le leur. »

De la difficulté de comprendre ce qui se passe à l'école et de la difficulté de faire reconnaître ses droits

L'absence de vraies rencontres peut avoir des conséquences graves en termes de réussite car les procédures basées sur le dialogue sont vidées de leur sens. L'institution peut alors être tentée de penser à la place des familles et de recueillir leur accord en profitant de leurs difficultés à comprendre structures et enjeux.

« On ne fait pas le poids contre eux parce qu'ils sont plus intelligents que nous. On est diminué devant les profs, par leur parler, on ne comprend rien. »

De certaines exigences difficiles à satisfaire

L'école demande aux parents d'accompagner son action par l'attention accordée au travail scolaire, l'aide à y apporter, ainsi que par des activités extra-scolaires.

Pourquoi ces « injonctions à collaborer » (Jean-Pierre Obin) sont-elles difficiles à satisfaire par les exclus ?

- Quand on est plus ou moins illettré, lorsqu'on a été soi-même séparé de sa famille, on ne sait pas comment s'y prendre.

« Les parents ne peuvent pas suivre leurs gosses. Les choses qu'on ne peut pas leur expliquer, les parents ne peuvent pas aller voir un professeur et lui dire : je ne peux pas l'aider. Un gosse qui n'a pas compris en cours, qui rentre chez lui, que les parents ne peuvent pas lui expliquer, il ne va pas faire ses devoirs. Au bout d'une fois, deux fois, on ne va pas chercher à comprendre pourquoi, on va dire : ce gosse-là, il fait ce qu'il a envie, ses parents le laissent, les parents n'ont pas envie qu'il fasse ses devoirs, ils ne s'en occupent pas quand il rentre à la maison. »

- L'exigence de co-éducation est de plus en plus forte au fil des années, voire démesurée par rapport à la vie de certaines familles. Trop vite, les enseignants décrètent que ces parents-là ne s'intéressent pas à l'école, et ils portent sur eux un regard négatif.

« Les efforts que nous faisons ou que font nos enfants ne sont pas vus. »

Du regard que portent les enseignants sur les enfants et leurs parents qui paraissent différents des autres

Les familles ont parfois l'impression que l'École fait des différences entre les enfants. Cela peut

conduire ces derniers à un repli sur eux-mêmes ou au refus de s'exprimer pour ne pas s'exposer.
« Comme on vivait en caravane, le gamin était repoussé. Quand on nous appelait, c'était pour nous dire que les enfants étaient sales, qu'ils sentaient mauvais. »

« Un modèle de conduite sociale (...) l'emporte avec ses critères, rendant particulièrement sensible tout ce qui s'écarte visiblement de ce modèle et identifiant négativement et infériorisant ces familles. Il en résulte une conduite de défense. Alors que pour (d'autres) parents, une ligne passe entre les adultes d'un côté formant un ensemble éducatif, et les enfants de l'autre qui font l'objet de soins communs, ici va constamment réapparaître une ligne qui passe entre d'un côté les enseignants et de l'autre côté parents et enfants formant bloc. » (Manuel de Queiroz)

Ces constats doivent nous conduire à agir en professionnels attentifs et vigilants et à créer les conditions favorables à un véritable dialogue et à une collaboration réussie. C'est à dire se donner les moyens de changer de regard .

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Connaître

- connaissance de la pauvreté
- connaissance des obstacles qu'elle crée pour la réussite des enfants.

Connaître permet de comprendre et de remettre en question ce que l'on peut appeler une « évidence d'indignité », qui conduit à une logique de la dénonciation.

Comprendre

- Le mot « compréhension » est ambigu : il peut ne signifier que « tolérance » et la compréhension-tolérance peut susciter de mauvaises réponses :
- baisser les bras devant un problème qui nous dépasse
- assister les pauvres
- vouloir les éduquer

Reconnaître

C'est sortir du discours négatif et passer de « connaître » à « reconnaître ».

- La reconnaissance des attentes

Pour les familles pauvres, plus encore peut-être que pour les autres, l'École est le lieu de tous les espoirs.

- La reconnaissance des droits

Cela rend la dignité à ces familles. En conséquence, il convient de cesser de penser à la place de ceux que l'on considère comme incapables de le faire.

- La reconnaissance des personnes

C'est la reconnaissance des efforts, du courage, des capacités, des richesses intellectuelles.

Le partenariat, dans quel but ?

- pour favoriser la réussite de leurs enfants.
- pour favoriser la réussite des autres aussi (les difficultés que rencontrent les pauvres révèlent, de manière plus aiguë, celles de beaucoup d'autres familles).
- pour que l'École fasse comprendre à tous les élèves que la misère est une violation des Droits de l'Homme. (il s'agit de reconnaître des droits et non pas de pratiquer la charité ou l'assistance).

Changer de regard, c'est pas seulement se laisser interpellé par le Quart Monde, mais c'est aussi lui permettre de participer à la mission de l'École. Il devient acteur. Il peut **agir avec**.

Alors, comment le Quart Monde peut-il contribuer à la mission de l'École aujourd'hui ?

Reconnaître les personnes conduit à poser comme postulat que chacun est éducatif mais à expérimenter que chacun est doué d'intelligence et doit donc être respecté. On pourrait dire que la reconnaissance de la dignité de chacun est simplement idéologique ou relevant de l'éthique. On peut dire aussi que c'est la base de la démocratie.

Mais expérimenter la reconnaissance de personnes qu'on aurait pu ignorer ou mépriser est d'un autre ordre, celui de la raison, qui est par excellence le champ dans lequel travaille l'École.

La reconnaissance des personnes rejoint les caractéristiques de la recherche scientifique. Deux personnes en désaccord doivent :

- considérer loyalement leurs expériences comme également valables et vouloir les rapprocher pour les rendre compatibles,
 - considérer leurs mutuelles capacités d'avoir des expériences et de les représenter,
 - développer leur capacité conjuguée d'inventer un langage commun permettant de transmettre ces représentations,
 - inventer le langage d'une communication sans parasites, sans « bruit » créé par les sentiments.
- La violence résulte de l'absence d'un langage commun et le refus de reconnaissance est une violence plus forte que l'agression physique.

Quel est le rôle essentiel pour l'École aujourd'hui ?

- Travailler ensemble, à égalité,
- « **Se reconnaître comme des personnes qui possèdent, chacune à partir de sa vie et de sa perception des choses, un savoir propre que l'autre ignore, et qu'il lui faut apprendre.** » (Claude PAIR)
- Apprendre l'un de l'autre et savoir écouter.

Qu'attend l'école des parents dans le suivi des enfants ?

- dialoguer avec l'enfant sur ses apprentissages
- aider ou faire aider à la réalisation d'activités demandées (contribuer à la réalisation du cahier de vie, laisser trace du séjour de la mascotte de la classe à la maison durant le week-end, lire le livre emprunté à la bibliothèque, utiliser un jeu fabriqué et exploité en classe).
- regarder les cahiers, les productions réalisées en classe
- rechercher des ressources et documents en lien avec un sujet abordé à l'école, avec le projet de la classe
- suivre les résultats, les évaluations, les progrès

Plus tard à l'école élémentaire,

- contrôler le cahier de textes, les devoirs, les affaires
- aider ou faire aider à la réalisation des devoirs
- regarder les cahiers, les copies, les leçons

Pour les élèves rencontrant des difficultés :

- engager les démarches permettant de cerner la difficulté de l'enfant
- mettre en place les aides extérieures nécessaires

Cela passe par des attitudes et des attentions décelables et observables :

- Accorder de l'importance à la réussite scolaire, pour que l'enfant sente que apprendre a de la valeur.

- Manifester de l'intérêt pour ce qui est appris en classe, y montrer de l'attention en dialoguant avec l'enfant.
- Suivre l'enfant : sans forcément intervenir directement.
- Se tenir informé des progrès et résultats des enfants par les moyens et le lien que la famille choisira.

Les mécanismes de la réussite scolaire sont complexes et multi factoriels . Il n'existe pas d'effets mécaniques ni automatiques entre le niveau d'implication des familles et la réussite scolaire de l'enfant. .Le lien entre familles et école ne s'avère pas une nécessité absolue : certains élèves de milieu populaire réussissent très bien sans que leurs parents interviennent directement dans leur scolarité. Par contre, ils les soutiennent et les encouragent, car ils donnent du sens à l'école. C'est en effet la conjonction de l'implication des familles et de l'engagement propre des enfants, guidés et accompagnés par les enseignants, qui créent le plus de chances de réussite .

Le premier objectif que nous devons nous assigner est d'assurer la fréquentation assidue de l'école maternelle des élèves rencontrant des difficultés ou présentant des fragilités dans la construction progressive des apprentissages en parvenant à convaincre les parents de l'importance d'une scolarisation continue. Nous savons tous à quel point une fréquentation irrégulière contrarie et perturbe la réussite. (**Fiches 1, 2A et 2B**)

Il nous faut ensuite rendre lisible l'école maternelle, ce qui s'y fait et ce que s'y joue et rendre visibles ce qui dans le quotidien de la classe ne laisse pas de traces mais qui pourtant contribue indéniablement à la construction progressive des apprentissages. (**Fiche 5**)

Pour les élèves en difficulté, les enseignants ne se contentent des réunions collectives et reçoivent seuls les parents. Ils peuvent associer à ces rencontres le directeur ou un membre du RASED connaissant l'enfant ou intervenant auprès de lui en classe (co-intervention) ou en dehors de la classe. Ces rencontres se déroulent le plus souvent dans la salle de classe. Les enseignants doivent préparer ces rencontres en listant les points à aborder, les mots pour le dire, en collectant des productions de l'élève et en discutant éventuellement avec d'autres collègues. A ce titre et au regard de leur expertise professionnelle, les membres du RASED paraissent aussi être des personnes ressources précieuses pour les enseignants. Beaucoup d'enseignants font état de difficultés lorsqu'il s'agit d'exprimer oralement ou par écrit les compétences des élèves et d'y ajouter des commentaires sur leurs résultats scolaires.

La construction de bonnes relations école / famille, si elles se cantonnent au domaine extra pédagogique, ne sont pas efficaces.

Il est indispensable de baser les relations avec les parents sur le pédagogique et le cognitif pour déclencher des attentes élevées et rester exigeants de chaque côté.

Les enseignants doivent donc parler de pédagogie en termes simples et clarifier les choix qu'ils opèrent pour conduire les enseignements énoncés dans les programmes.

Les échanges avec les parents d'élèves en fragilité ou en difficulté doivent se fonder sur les travaux des élèves et sur l'évaluation effectuée de leurs compétences. Il faut nous interdire l'expression de tout ressenti, de tout rapprochement au sein de la fratrie. Même si à l'école maternelle, l'approche évaluative doit permettre de mettre en lumière les acquisitions, les réussites et les progrès observés, certaines situations exigent que la réalité observée soit clairement énoncée aux parents afin de ne pas les laisser s'installer dans un déni de la difficulté de leur enfant et ainsi contrarier le recours éventuel à des examens complémentaires ou à la mise en place rapide d'aides extérieures efficaces.

Des rencontres régulières sont nécessaires et participent à l'installation et à la préservation d'une

relation de confiance. La mémoire de ces rencontres sera assurée par l'enseignant sous une forme proche d'un Programme Personnalisé de Réussite Educative. L'aide personnalisée offre dans ce cadre une occasion adaptée de collaborer avec les parents et l'enfant autour d'un diagnostic précis et partagé et permettant de porter ensemble un regard positif sur les progrès de l'enfant, de tenir d'une même voix un propos encourageant et de valoriser conjointement les efforts consentis par l'élève.

- **La relation école-famille**

Les fiches jointes ont été préparées dans le cadre de journées de stages "école-famille" au cours desquelles parents et enseignants de la circonscription de Cognac ont réfléchi ensemble.

Ces fiches pourront être utiles à toute équipe éducative soucieuse de clarifier le fonctionnement de son école (fiches "Communication école-famille" et "Comment aider un élève dans ses apprentissages") ou encore de clarifier des thèmes comme celui de l'autorité ou du temps (fiches "Autorité" et "Le temps") lors de réunions de rentrée :

- Comment améliorer la communication école/famille ?
- Comment aider l'élève / l'enfant dans ses apprentissages ?
- Savoir / savoir-faire / Savoir être (le temps).
- La place de l'autorité.
- Extrait de l'article "La violence à l'école".

<http://ww2.ac-poitiers.fr/ia16-pedagogie/spip.php?article365>



Informier, rendre compte et mobiliser

Fiche 9 – Des parents encadrants à l'école maternelle

Bien évidemment, mobiliser les parents aussi par la possibilité de les faire participer en qualité d'encadrants aux activités se déroulant en temps scolaire dans ou hors de l'école.

L'intervention de personnes extérieures à l'école est un phénomène qui s'accroît d'année en année. Il s'agit notamment de parents d'élèves qui interviennent à titre bénévole.

L'aide apportée par l'intervenant extérieur a pour objectif une meilleure efficacité pédagogique.

Elle permet une ouverture de l'école sur son environnement économique, culturel ou patrimonial, parfois même un éclairage technique. Elle permet aussi de mieux encadrer les élèves à l'occasion des sorties scolaires en contribuant à améliorer la sécurité.

Le projet pédagogique est celui de l'enseignant. L'enseignant, seul ou en équipe, garde la maîtrise de l'activité concernée : organisation pédagogique, définition de l'organisation générale et des mesures de sécurité à mettre en œuvre, évaluation, suspension/interruption de l'activité si les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

Il y a lieu de distinguer les interventions ponctuelles et les participations bénévoles de l'intervention de collectivités publiques ou d'associations. Tout parent susceptible d'apporter sa contribution aux activités d'enseignement peut être autorisé à intervenir, de façon ponctuelle et bénévole, sous la responsabilité de l'enseignant concerné, dans le cadre d'une activité prévue par le projet d'école ou par le projet d'établissement. Les intervenants bénévoles, notamment les parents d'élèves, doivent recevoir une autorisation du directeur d'école pour intervenir pendant le temps scolaire. La responsabilité de l'intervenant extérieur peut être engagée dans les mêmes conditions que celle de l'enseignant s'il commet une faute à l'origine d'un dommage subi ou causé par un élève. Les personnes bénévoles participant à des activités scolaires sont considérées comme des collaborateurs occasionnels du service public. Elles sont ainsi couvertes dans les mêmes conditions que celles prévues pour le personnel relevant de l'État. À ce titre, elles peuvent obtenir de l'État des dommages et intérêts pour les dommages subis par elles-mêmes à l'occasion de ces activités.

Pour le premier degré, dans les domaines autres que l'éducation physique et sportive et les enseignements artistiques, l'autorisation de participation aux enseignements est délivrée par écrit par le directeur d'école aux intervenants. Cette autorisation intervient après avis du conseil des maîtres et information de l'inspecteur de l'Éducation nationale. Elle est valable pour une seule année scolaire.

S'agissant des enseignements artistiques, les intervenants occasionnels reçoivent une simple autorisation écrite du directeur d'école tandis que les intervenants réguliers doivent justifier d'une compétence professionnelle vérifiée et attestée par le directeur régional des affaires culturelles (DRAC) ou de diplômes préparant à l'intervention en milieu scolaire dans les disciplines artistiques.

Textes de référence

Écoles maternelles et primaires

[Circulaire n°92-196 du 3 juillet 1992](#) (27,63 ko) (conditions générales)

[Circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999](#) (conditions générales d'organisation, d'encadrement et de participation éventuelle d'intervenants, des sorties scolaires avec ou sans nuitées)

[Circulaire n°2004-139 du 13 juillet 2004](#) (conditions générales d'organisation, d'encadrement et de participation éventuelle d'intervenants extérieurs pour l'enseignement de la natation.)

[Circulaire n°2004-138 du 13 juillet 2004](#) (conditions d'enseignement de l'EPS)

[Circulaire n°2005-001 du 5 janvier 2005](#) (organisation des séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le 1er degré)

Comment et quand susciter l'implication des parents au sein de l'école ?

- Solliciter l'accompagnement des sorties

En début d'année, demander qui peut se rendre disponible pour éventuellement accompagner une sortie (jour de la semaine, matin, après-midi, prévenir 15 jours avant...) Demandes d'accompagnements écrites (première information sur la sortie).

Réunion collective si besoin avec les participants à la sortie, soit avant la sortie, soit en présence des enfants juste avant le départ : communication sur l'encadrement : nombre d'élèves par adulte, prénoms de ceux-ci, objectifs pédagogiques de la sortie, instructions précises sur les consignes qu'auront les élèves, aide attendue des adultes accompagnateurs.

► Donner une fiche récapitulative de ces éléments à chaque adulte.

- Solliciter leur participation pour encadrer des activités sportives

Les intervenants en éducation physique et sportive doivent avant toute intervention obtenir un agrément délivré par le directeur académique.

Les intervenants bénévoles peuvent encadrer toutes les activités physiques et sportives, sous réserve d'une vérification de qualification résultant de la participation à un stage spécifique et/ou à des journées d'information. Cette vérification est de la responsabilité du directeur académique.

- Solliciter leur aide pour la préparation d'événements tels que des fêtes ou pour une activité ponctuelle

Exploiter les compétences diverses des parents pour mettre en place des ateliers dans l'école si possible aux heures scolaires pour que les élèves voient les parents participer et être dans l'école : une maman et son nouveau-né, couture, peinture, maquillage, jardinage, cuisine, menuiserie, photo,.....

Susciter l'implication des parents à des projets éducatifs relevant par exemple de l'éducation aux comportements responsables (éducation à la santé, citoyenneté, écologie et développement durable,...), ces projets sont à construire lors des conseils d'école.

Objectifs :

- établir des liens entre l'école et son environnement socio- culturel : bibliothèque...
- être à l'écoute des propositions venant de parents en lien avec le projet d'école.

Exemple d'actions

OBJECTIFS GENERAUX :

- valoriser les parents dans leur rôle de parent - de permettre aux parents de mieux prendre en compte les besoins des enfants tout en valorisant leur savoir-faire
- établir des relations de confiance entre parents, enseignants et travailleurs sociaux
- à long terme, les rendre acteurs de projets
- favoriser la communication, les échanges entre les parents et les enseignants et les parents entre eux

- **ATELIER CARNAVAL :**

Objectifs :

- créer pour un carnaval des costumes pour les enfants - permettre aux parents d'échanger entre eux et de comprendre les finalités de l'école en participant à ses activités



- **ATELIER CUISINE DANS LA CADRE DE LA SEMAINE DU GOUT:**

Objectifs :

- créer un échange interculturel en découvrant et réalisant des plats spécifiques de toutes origines.
- valoriser le savoir-faire des parents
- goûter ensemble dans un moment convivial

Les photos prises lors de la réalisation servent de support aux séances de langage oral en classe avec les élèves

- **ATELIER LITTÉRATURE ENFANTINE :**

Objectifs :

- sensibiliser les parents à l'importance de la littérature enfantine
- découvrir que le livre est accessible à tous et qu'il permet la découverte du monde et l'échange adulte/enfant - découvrir la bibliothèque de quartier en accompagnant la classe

- **ATELIERS A THEME :**

- **ex : LE PETIT-DEJEUNER**
- **ex : LES DANGERS DOMESTIQUES**

Objectifs :

- sensibiliser les parents à des points précis dans l'éducation de leurs enfants
- élaboration et construction de l'exposition par les parents avec l'aide de travailleurs sociaux ou de la CPAM (voir les photos ci-dessous). Cette exposition a deux niveaux de lecture : en haut de l'affiche pour les parents, en bas de l'affiche pour les enfants par l'intermédiaire d'un jeu interactif animé par les parents de l'atelier.



D'autres formes de participation des parents en classe :

- Durant le temps d'accueil

Quotidiennement

Objectifs :

- faire connaître aux parents les enjeux de l'école, les impliquer au profit de l'entrée de leurs enfants dans les apprentissages ;
- faciliter la séparation et préparer l'entrée en petite section

- Petits déjeuners tables rondes

En collaboration avec l'infirmière scolaire et la conseillère en éducation familiale et sociale, on peut organiser régulièrement des petits déjeuners suivis de tables rondes.

Sont abordés des thèmes qui préoccupent les parents ; le problème de la loi, du sommeil des enfants, de l'hygiène alimentaire, de l'acquisition de la propreté...

Objectifs :

- sensibiliser les parents aux besoins de leurs enfants,
- créer des liens entre les parents,
- faciliter les relations entre les parents et les enfants.

- Atelier musique avec une intervenante dumiste

Une fois par semaine

Objectifs :

- s'investir dans un projet à long terme qui sera finalisé par un enregistrement sur CD que chaque enfant emportera chez lui ;
- faire circuler le langage d'évocation entre la maison et l'école.

- Ateliers parents

Objectifs

- réaliser un cahier de comptines en impliquant les parents ;
- s'investir dans un projet à long terme qui sera finalisé par un spectacle de marionnettes ;

- Sorties à la bibliothèque

Tous les mois

Objectifs :

- faire entrer les livres et l'écrit dans les familles.

- Parents lecteurs

En collaboration avec une association de promotion de la lecture (*Lire et faire lire, lis avec moi*), ou sur l'initiative de l'équipe pédagogique de ateliers de lecture d'histoires par des parents volontaires et bénévoles peuvent être organisés. Il est indispensable que l'enseignant reste garant et responsable de la dimension pédagogique de l'action (nombre d'élèves, répartition des élèves, choix des livres ; horaires et lieux de l'action) et que les parents lecteurs bénéficient d'un accompagnement voire d'une formation spécifiques (c'est l'intérêt principal d'un partenariat avec les associations qui assurent cette formation en lien avec les lieux de lecture de la commune).

- **Lire et faire lire : plaisir de lire, plaisir de partager**

Lire et faire lire (association de loi 1901) est un programme éducatif d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle inspiré d'une action menée à Brest depuis 20 ans.

À la demande de l'enseignant et en cohérence avec les pratiques pédagogiques, des retraités bénévoles offrent une partie de leur temps libre aux enfants des écoles maternelles et élémentaires pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. **Lire et faire lire** s'adresse également aux enfants fréquentant des structures « petite enfance », des associations socio-culturelles, des centres de loisirs, des structures médico-sociales et des bibliothèques.

Des séances de lecture sont ainsi organisées en petit groupe (2 à 6 enfants maximum), une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de

lire et la rencontre entre les générations.

Le programme **Lire et faire lire** est porté sur l'ensemble du territoire par la Ligue de l'enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales. Aujourd'hui, 11 500 bénévoles (retraités et personnes âgées d'au moins 50 ans) ont donc repris le chemin des écoliers pour faire partager à 250 000 enfants leur plaisir de la lecture dans 5 000 écoles et structures éducatives.

Initiée par l'écrivain Alexandre Jardin, l'association **Lire et faire lire** est parrainée par 120 écrivains (Daniel Pennac, Erik Orsenna, Françoise Chandernagor, Didier Van Cauwelaert, Daniel Picouly, Dan Franck, Philippe Delerm, Michel Déon, Irène Frain, Yann Queffélec, Patrick Rambaud, Régine Deforges..)

Lire et faire lire reçoit également le soutien du Ministère de l'Éducation nationale, du Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, du Ministère de la culture et de la communication (Direction du Livre et de la Lecture, Centre national du livre).



Pour trouver plus d'informations et entrer en contact avec le coordinateur **Lire et faire lire** du département. , www.lireetfairelire.org.

L'association **Lis avec moi** s'est donné pour mission en réponse aux inégalités culturelles d'ouvrir, par l'intermédiaire du livre, l'accès aux histoires, à l'imaginaire, au langage poétique et littéraire, à des bébés, enfants, adolescents et adultes en difficulté avec l'écrit, à travers cinq grands objectifs :

- Aider les communes et structures à élaborer des actions d'éveil avec le livre, notamment dans les quartiers en difficulté et zones rurales
- Organiser des animations de lecture à voix haute dans les lieux fréquentés par les publics, en priorité les lieux de la petite enfance
- Former des relais au travail de lecteur : professionnels, parents, bénévoles, afin qu'ils poursuivent le travail initié par **Lis Avec Moi**
- Démultiplier des actions vers d'autres publics que les jeunes enfants : adolescents, adultes, « publics empêchés » : détenus, personnes souffrant de handicap, personnes âgées...
- Diffuser, sensibiliser, faire connaître, partager... toutes ces expériences.



Documents en lien <http://www.lasauvegardedunord.fr/internet/index.php?page=lam>

- les journaux d'informations
- l'article de "**Lis Avec Moi**, une première page écrite il y a 20 ans"

- l'article "L'échappée, histoire d'un film"
- le film "Des parents, des enfants, des livres"
- L'ouvrage – L'album, une littérature pour tous.

L'école peut aussi solliciter les familles afin de présenter un métier, une passion, un savoir-faire... Dans l'année, une vingtaine de séances sont organisées lors desquelles un père, une mère, un oncle, un grand-père (...) vient expliquer aux élèves comment peindre un mur, conduire un 36 tonnes, monter un bas de ligne, dessiner un portrait... En retour, certains invitent les élèves à aller découvrir leur lieu de travail. Nous sommes toujours surpris de voir combien les parents s'investissent dans l'organisation de ces visites qui comportent très souvent des ateliers pratiques spécialement pensés pour les jeunes enfants. Grâce à ce "partenariat", les parents comprennent mieux la réalité du travail de l'enseignant et les enseignants leurs conditions de vie. Du coup, ils s'efforcent de manière évidente d'arriver à l'école à l'heure avec leurs enfants, de prévenir en cas d'absence. Les enseignants eux-mêmes sont plus compréhensifs... Le respect est mutuel. À la grande surprise des parents, parfois réticents à intervenir en classe, l'échange est toujours fructueux.

Les progrès des élèves, notamment en matière de langage, sont significatifs. Il suffit qu'un parent prenne la parole en classe pour que son enfant s'autorise à le faire. Ces interventions jouent un rôle de déclencheur. C'est pour cela qu'il est bon de donner la priorité aux familles "sensibles" dont les enfants sont les plus en retrait au niveau langagier. Le vécu collectif que l'école construit jour après jour avec l'aide des parents, le langage de connivence qui naît dans l'école, permettent aux enseignants de travailler les contenus disciplinaires en continuité avec cette culture commune.

Le dialogue constant avec les parents permet d'élaborer des règles de vie école/maison qui ne se contredisent pas, ce qui est fondamental si l'on veut que les enfants se réapproprient ces principes. Cette forme d'implication permet en outre de redonner aux savoir-faire une importance non feinte qui vient appuyer les autres enseignements et réhabiliter le travail à l'école. Les familles entières, quel que soit leur profil, sortent valorisées de cette expérience.

Les craintes des enseignants à l'égard des familles disparaissent à mesure que celle des parents s'estompent... Ces nouveaux types de liens sont un atout pour une meilleure compréhension du rôle de chaque partenaire dans la réussite de tous les élèves.

Si, dans l'absolu, ces échanges peuvent être généralisés à nombres d'écoles, ils demandent une grande stabilité des équipes pédagogiques et nécessitent en outre que les enseignants n'aient peur ni de "montrer" ni de recevoir, qu'ils acceptent de combattre le discours ambiant sur l'inégalité des chances et s'engagent dans un véritable travail sur la question de la réussite de tous les élèves quel que soit le milieu social d'origine.



La mallette des parents

Fiche 10 – Des temps et des espaces d'échanges et de débats entre parents

Un café ou une maison des parents

Le Café des Parents est un lieu d'accueil et de soutien à la Parentalité, anonyme et gratuit. Il est ouvert à tous les parents (sans les enfants), futurs parents et grands- parents.



Au café des parents, on peut :

- S'informer, rechercher une information individualisée : éducation, scolarité, loisirs...
- S'orienter, vers des organismes compétents et adaptés à votre demande
- Rencontrer
 - des professionnels du Café : psychologue, juriste, avocats...
 - des professionnels d'autres structures, d'associations partenaires...
 - d'autres parents lors d'échanges informels
- Échanger entre parents autour de débats, d'ateliers, de conférences, animés par un professionnel
- Partager ses expériences et difficultés rencontrées dans son rôle parental

Les professionnels du Café vous reçoivent individuellement, anonymement et sans rendez-vous, pour répondre aux interrogations des parents.

Les rencontres entre parents sont animées par des professionnels du Café. Elles ont pour objectif de faire échanger les parents autour de questions qui concernent des problèmes de la vie quotidienne et de faire émerger des pistes de réflexion.

Les conférences sont animées par des professionnels experts. Elles sont ouvertes aux parents et aux professionnels qui souhaitent approfondir une réflexion autour de thématiques diverses.

Ce dispositif ne peut exister dans le cadre d'un partenariat avec la collectivité territoriale et les relais du conseil général (MDS, PMI). Il bénéficie souvent d'un financement lié aux politiques territoriales (**C**ontrat **U**rban de **C**ohésion **S**ociale, **P**rogramme de **R**éussite **E**ducative).



- **La mallette des parents**

Après une mise en œuvre depuis deux ans en collège, une expérimentation de la mallette des parents est conduite cette année dans une cinquantaine d'écoles dans plusieurs académies à partir du printemps 2012 autour de la liaison GS-CP. Elle a pour objectif de faciliter le dialogue avec les parents en les aidant à comprendre les enjeux de la scolarité, à répondre aux questions qu'ils se posent à l'entrée au cours préparatoire et à les rendre acteurs de la réussite de leur enfant.

- **Accompagner les parents**

L'entrée à l'école élémentaire représente un moment clé dans l'échange avec les familles ; elle doit permettre de poursuivre la relation de confiance qui a pu se tisser à l'école maternelle. La Mallette des parents CP propose aux équipes éducatives de faire découvrir aux parents l'école et les enjeux de la scolarité à travers des débats. Ces débats ne sont pas à confondre avec les traditionnelles réunions de parents que doivent conduire les enseignants. Ils sont l'occasion d'échanges visant à créer un lien de confiance entre l'École et les parents : il s'agit de rechercher un équilibre entre les attentes et les demandes des parents et celles de l'équipe pédagogique. Ces débats ne se présentent donc pas sous la forme de « cours » à destination des parents mais d'échanges entre les participants.

Le contrat de ces débats peut être clarifié de façon simple : « *L'idée est que votre enfant se sente bien à l'école et réussisse mieux* ». L'animateur évite les explications techniques ou trop pédagogiques, ainsi que les sigles.

Le débat doit se limiter au champ de compétence de l'École, c'est-à-dire la réussite scolaire des enfants. L'École ne peut pas régler tous les problèmes auxquels sont confrontées les familles. Il faut bien avoir conscience des limites de ce qui est proposé, et l'indiquer si besoin, tout en prévoyant des contacts possibles : « Nous pouvons vous indiquer quelle est la personne ou le service auxquels vous adresser sur cette question. »

Il faut aussi attirer l'attention des parents sur les possibilités d'entraide : une réunion collective peut redonner confiance et estime de soi aux parents qui comprennent qu'ils ne sont pas seuls dans leur situation ; elle peut leur permettre d'échanger sur leurs problèmes mais aussi sur les solutions possibles.

Être à l'écoute ne signifie pas que les parents doivent s'engager personnellement dans un récit détaillé de leur vie familiale. Trouver un équilibre entre la liberté de parole et le respect de la vie privée est nécessaire.

L'animateur lance les problématiques des trois débats sans poser de questions intrusives mais plutôt en facilitant les échanges, en installant des règles de respect de la parole de chacun, en valorisant les propositions constructives.

Pour cela, il pourra privilégier des formules du type « *Comment pourrait-on... ?* ».

Il est impératif de centrer le débat sur les solutions à trouver ensemble aux problèmes évoqués (en précisant bien que ces solutions sont rarement immédiates, qu'il faut les tenter, les améliorer ou les modifier le cas échéant).

- **Le fonctionnement de la Mallette CP**

La « Mallette des parents CP » c'est :

- une séquence de « classe ouverte en activité » ;
- trois débats organisés avec les parents volontaires au sein de l'école :
 - Comment apprend-on à lire ? Comment accompagner son enfant ?
 - Comment aider son enfant à être élève ?
 - Être bien à l'école

Avec des outils dans une mallette comprenant :

- une présentation générale de la mallette;
- des fiches méthodologiques (trouver le ton et l'attitude juste pour les débats, organiser une journée « classe ouverte en activité, la mallette en pratique) et des fiches d'aide à l'animation des débats ;
- un DVD sur l'apprentissage de la lecture pour lancer le premier débat ;
- des photos et 16 dessins à utiliser pour les 2 autres débats en support de discussion.

Il s'agit d'organiser trois débats sur la fin de l'année scolaire de GS et le début de l'année de CP avec l'organisation suivante:

- avant la fin de l'année scolaire 2011-2012 : les deux premiers atelier-débats réalisés pour les futurs parents d'élèves de CP .
- avant les vacances de la Toussaint : 3ème atelier-débat avec les parents d'élèves de CP.

Au delà des écoles engagées dans l'expérimentation nationale, les équipes pédagogiques volontaires peuvent télécharger les outils utiles à l'animation des débats sur le site Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/pid23372-cid59844/la-mallette-des-parents-cp.html>

identifiant : mallette_parents_cp

mot de passe : mallettecp

Par ailleurs, la réflexion a été engagée depuis plusieurs années sur cette problématique et des outils spécifiques ont été élaborés par les équipes de terrain et essayés :

- **[mallette des parents 62 Présentation des outils .pdf](#)**
- **[FICHE CE1 - FICHE CP - FICHE TPS ET PS.pdf](#)**
- **[Mallette des parents ECOLE - aider son enfant à devenir élève au cp.pdf](#)**



La liaison maternelle - élémentaire

Fiche 11 – Accompagner les élèves et leurs parents

L'entrée au CP

Pour les parents, comme pour les enfants, il s'agit encore d'un cap important à franchir dans l'évolution éducative des petits.

Pourtant, une bonne relation G.S.-CP devrait faciliter cet événement. Les enseignants des deux niveaux se rencontrent trois fois par an (6 heures) lors des Conseils de Cycles et tout est mis en place pour que s'instaure une continuité dans les pratiques et les apprentissages : c'est un devoir pour les enseignants et il ne doit pas être occulté ! L'enfant de G.S. entre au C.P. avec des acquis qui seront reconnus, affirmés et évalués dès la rentrée et pris en compte par la suite. Les élèves doivent avoir l'occasion de venir visiter l'école avec leur maître(sse) et apporter, par exemple, quelques éléments, élaborés, travaillés, exploités en grande section, qui les accompagneront et les soutiendront dans leurs premiers apprentissages et orneront la nouvelle classe pour la rendre plus familière.

- Un exemple : **une valise pour le CP**

Une valise pour le CP

Chaque année, les élèves en fin de GS préparent les éléments de la classe qu'ils souhaitent emmener en CP. Les propositions sont soumises au groupe et le choix résulte d'une véritable concertation parfois même d'une négociation entre pairs. Traces des activités, expériences et apprentissages vécus au fil de la GS, ces éléments sont aussi des points d'appui et des repères aidant les élèves lors de l'entrée à l'école élémentaire.

La valise peut ainsi renfermer quelques ouvrages de littérature de jeunesse et/ou documentaires rencontrés, exploités, étudiés, appréciés, des jeux utilisés en école maternelle peut-être fabriqués ou dupliqués par les élèves, des outils au service des apprentissages (carnet de mot, dictionnaire, cahier de lecture, ...), des recueils témoignant du parcours réalisé (cahier culturel de la classe, cahier de littérature, cahier de comptines, ..), des productions plastiques pouvant agrémenter la salle de classe de CP dès la rentrée, des affichages référents (sons, nombres, ...), quelques écrits produits par les élèves au fil de l'année scolaire par dictée à l'adulte puis de manière autonome et quelques textes rencontrés, explorés, étudiés, mémorisés au fil de l'année scolaire.

Le tout peut être accompagné d'un texte produit par la classe sous dictée à l'adulte permettant d'en dresser l'inventaire, d'en faire une présentation rapide, d'en justifier la présence dans la valise. Cet écrit peut aussi offrir aux élèves d'exprimer leurs angoisses, leurs inquiétudes mais aussi leur impatience, leurs envies à l'aube de cette nouvelle aventure au CP.

L'objet valise ou malle peut faire l'objet d'un travail plastique d'évocation et d'embellissement.

Le rôle des parents va être important : en premier lieu il va falloir valoriser cette nouvelle école, traditionnellement appelée la « grande école » aux yeux des enfants sans négliger l'importance de l'école première qu'ils quittent, sans altérer l'image de l'école maternelle. On entend encore trop souvent des réflexions du genre :

- « *Vivement qu'il reprenne l'école !* »
- « *Tu vas voir la maîtresse sera sévère !* »
- « *Moi j'ai redoublé mon CP !* »
- « *Tu vas avoir du travail donc tu ne pourras plus jouer !* » etc.

Ces propos contrarient bien évidemment la projection positive des élèves dans la suite de leur parcours mais condamnent aussi l'école maternelle semblant minimiser le rôle déterminant qu'elle joue pour la réussite ultérieure.

L'attitude positive et sécurisante des parents joue un rôle primordial dans la bonne intégration de l'enfant.

Dès que l'enfant a atteint ses 6 ans, la scolarité devient obligatoire. Cela correspond parfois avec le moment où il est inscrit à l'école élémentaire. Les parents doivent donc justifier chaque absence par écrit. L'assiduité est importante pour les apprentissages et sécurisante pour les enfants, la ponctualité aussi : les parents en sont responsables. Ces éléments ont déjà été appliqués à l'école maternelle où ils s'avéraient tout autant indispensables à la progression des acquisitions. Dans le cadre de la continuité entre l'école maternelle et l'école élémentaire, les enseignants des deux structures scolaires doivent construire et tenir un discours commun au service de l'enfant et de sa réussite scolaire. Les acteurs de l'école maternelle s'y attacheront dès la première scolarisation et ne cesseront de développer ce propos au fil du parcours maternel et l'enseignant de CP, associé au directeur de l'école élémentaire poursuivra sur la même tonalité lors d'une première réunion de parents conduite conjointement avec le maître de GS à l'école maternelle en début d'année scolaire de GS puis lors d'une seconde rencontre organisée en fin d'année scolaire de GS à l'école élémentaire dans la classe de CP en présence une nouvelle fois des enseignants de GS et CP.

Au mois de juin précédent, lors de l'inscription à l'école primaire, il est important de remettre aux parents la liste des fournitures qu'ils auront à acheter.

- **Aide aux élèves et aux familles - Fournitures scolaires**
circulaire n° 2011-086 du 30-5-2011
 - <http://www.education.gouv.fr/cid56523/mene1114657c.html>



Pour aller plus loin :

• Ouvrages documentaires

La coopération parents-enseignants à l'école primaire : actes des journées [organisées par la Fondation de France, la Mutuelle assurance élèves et l'Observatoire de l'enfance], Strasbourg, 26 mai 2004, Paris, 2 et 6 juin 2004. Paris : Fondation de France, 2005. 76 p.

Diverses contributions pour permettre une meilleure compréhension des attentes des enseignants et des parents vis-à-vis de l'école. Des fiches-actions rapportant quelques initiatives prises par des écoles maternelles et élémentaires dans le domaine de la coopération parents-enseignants.

Ecole-familles : « Je t'aime, moi non plus ». Actes de la journée d'études du 10 janvier 2000, organisée par Education & Devenir. Paris : Hachette, 2000. 110 p.

Réflexions sur les relations difficiles entre les familles et l'école (attirance/rejet, attentes disproportionnées/condamnations définitives). Interrogation des structures de collaboration, de la place faite à la diversité culturelle, aux familles du Quart Monde.

La place et le rôle des parents dans l'école : dossier thématique dans le cadre de la recherche « Ecole primaire ». Paris : INRP, 2001. 30 p.

L'ouverture de l'école aux parents, la communication, le partenariat parents et enseignants ont une incidence forte sur la réussite scolaire des enfants. La première partie de ce dossier dresse un état de la question en tenant compte des recherches entreprises depuis une vingtaine d'années. La seconde partie s'appuie sur des expériences en cours dans les écoles.

Relations famille-école : comment sont-elles possibles. Actes du séminaire du 14 novembre 2001 [organisée par l'UDAF du Bas-Rhin], Strasbourg. Strasbourg : UDAF du Bas-Rhin, 2002. 32 p.

en téléchargement sur le [site de l'UDAF du Bas-Rhin](#).

AUDUC, Jean-Louis, DESPOISSE, Catherine. **Parents, ne restez pas sur le trottoir de l'école : toutes les réponses pour favoriser les relations parents-école.** Paris : Nathan, 2004. (Parents d'élèves). 191 p.

Guide pratique pour aider les parents à se repérer dans le système scolaire français et à mieux le comprendre afin de leur permettre d'entretenir de bonnes relations avec l'école. Sont abordés la légitimité de la présence des parents à l'école, leur participation aux instances représentatives, la nécessité de lieux d'accompagnement des parents, le respect des valeurs républicaines. Suit une présentation de l'organisation, du fonctionnement et des programmes, de la maternelle aux lycées.

AUDUC, Jean-Louis. *Les relations parents-enseignants à l'école primaire.* Champigny-sur-Marne : SCEREN-CRDP de l'académie de Créteil, 2007. (Professeur aujourd'hui). 120 p.

Partant d'un double besoin d'explication et de propositions concrètes à partir d'expériences de terrain, l'auteur, directeur des études du premier degré à l'IUFM de l'académie de Créteil, donne largement la parole à des professeurs d'école stagiaires qui ont exploré la relation parents-enseignants à travers leur mémoire professionnel, articulant détour historique, réflexion théorique, observations et expériences pratiques.

BAUTIER, Elisabeth, CHARLOT, Bernard, ROCHEX, Jean-Yves. **Ecole et savoir dans les banlieues & et ailleurs.** Paris : Armand Colin, 1992. Chapitre 4. De la famille à l'école, et retour : mobilisations, épreuves et contradictions subjectives, p. 104-133.

Les effets des processus sociaux et intersubjectifs qui se développent dans les familles populaires sur les différentes formes de mobilisation scolaire des jeunes.

BISOT, Elisabeth (dir.), DORAY, Marie-France. **Ecole et parents d'élèves en ZEP. Université d'été organisée par le CEFISEM de Versailles, Châtenay-Malabry, 9-12 juillet 1992.** Versailles : CRDP, 1994. 128 p.

L'amélioration des relations avec les parents d'élèves est souhaitée par la plupart des projets de ZEP. Est-il légitime de lui donner un caractère prioritaire ? Quel statut assigne-t-on aux parents dans les actions menées avec eux ou dans leur direction ? Comptes rendus d'expériences de terrain : femmes-relais, partenariat réussi,...

BLANCHI, Alain, LEROY, Denis. **Livret de communication : école maternelle, cycle 1.** Marseille, CNDP-CRDP d'Aix-Marseille, 1998. 55p.

Livret visant à faire connaître aux familles les objectifs pédagogiques et les démarches utilisées à l'école maternelle.

Bouches-du-Rhône. Inspection académique. Groupe de pilotage. **100 actions parents-école : écoles et collèges.** Paris : FAS/CNDP, 1994. 165 p.

Recueil présentant, sous forme de fiches, une centaine d'actions menées dans le but de rapprocher l'école et les familles (essentiellement dans des ZEP). Elles concernent la collaboration parents-enseignants, la formation des parents, la communication, la coopération avec les partenaires éducatifs.

BOUVEAU, Patrick, COUSIN, Olivier, FAVRE, Joëlle. **L'école face aux parents : analyse d'une pratique de médiation.** Paris : ESF, 1999. (Pédagogies). 83 p.

Analyse des pratiques de médiation qui visent, dans les quartiers populaires, à rapprocher les établissements scolaires des parents et à dépasser les conflits. Définition de cette pratique et mesure de son impact sur le travail et le comportement des élèves.

Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement. **Les parents partenaires de l'école.** Paris : OCDE, 1997. 232 p.

Rapport présentant les pratiques et grandes orientations du partenariat entre école et familles dans neuf pays de l'OCDE. Sont évoquées les différentes formes que peuvent prendre les interventions des parents (rôle politique, représentation, aide aux enseignants, soutien scolaire) et notamment l'implication des parents de milieux populaires, instrument de réduction des inégalités sociales et des inégalités devant l'enseignement.

CHARLERY-LABOUCHE, Astrid. **Communiquer avec les parents.** Paris : Hatier, 1997. (Questions d'école, 4). 80 p.

Propositions d'actions et d'outils pour faciliter l'instauration d'une communication efficace entre parents et enseignants. Sont évoqués : l'accueil ; la réunion de parents ; les différents modes de communication ; les journées portes ouvertes ; les rencontres individuelles ; les idées pour travailler en commun ; les informations techniques, pratiques et administratives.

CHAUVEAU, Gérard. **Comment réussir en ZEP : vers des zones d'excellence pédagogique.** Paris : Retz, 2000. (Pédagogie). Chapitre 14. La réussite au CP et les interactions école/familles populaires, p. 148-171.

DEFRANCE, Bernard. **Les parents, les profs et l'école.** Paris : Syros, 1998. (Ecole et société). 144 p.

Mise à plat des positions de chacun dans l'école et invitation à recentrer l'intervention des parents et des enseignants sur la question principale, celle des finalités de l'école : qu'y apprend-on ? Que devrait-on y apprendre ? Pour quoi faire ? Pour former quels citoyens ?

DORAY, Marie-France. **L'amélioration des relations entre milieux populaires et école**

élémentaire dans les dynamiques écoles et quartiers. Paris : INRP, 1989. (Politiques, pratiques et acteurs de l'éducation). 75 p.

Rapport de recherche visant à rendre compte des relations école/familles lorsque ces relations s'inscrivent dans une dynamique éducative locale : quelles sont les conditions locales qui contribuent à améliorer les relations entre les familles populaires et l'école ? Quels sont les processus favorables ou défavorables à la scolarisation des enfants ?

DUBET, François (dir.). **Ecole, familles : le malentendu.** Paris : Editions Textuel, 1997. (Le Penser-Vivre). 167 p .

L'école républicaine est devenue un mythe. La massification scolaire, la discrimination sociale ont changé les règles du jeu. Les familles sont désormais inégales face à un système scolaire transformé en "marché" au détriment des classes populaires. Face aux nouvelles attentes et attitudes des parents et des élèves, de nouveaux contrats parents-enseignants sont à réinventer.

DUBET, François, MARTUCCELLI, Danilo. **A l'école : sociologie de l'expérience scolaire.** Paris : Seuil, 1996. (L'épreuve des faits). Chapitre 3. Les parents et l'école, p.99-122.

DUBREUIL, Bertrand. **Collèges en milieux populaires : "ces mots qui veulent nous changer"**. Paris : L'Harmattan / Licorne, 2000, 223 p. (Villes plurielles).

Une enquête et une réflexion sur le sens qu'a l'école aujourd'hui pour les adolescents issus des familles populaires (rapport au savoir, motivation,...). Montre l'importance des effets du décalage culturel entre cadre familial et cadre scolaire dans les difficultés rencontrées par certains élèves.

DUPRAZ, Luce. **Le temps d'apprivoiser l'école : lieux et actions-passerelles entre les familles et l'école maternelle.** Paris : Fondation de France, 1995. (Les cahiers, 9). 288 p.

Exemples d'actions menées dans des écoles maternelles (dont certaines en ZEP ou avec des populations tsiganes) pour améliorer les relations avec les familles, pour faire participer les parents à la vie de l'école. Historique de l'école maternelle en France. Etat des lieux dans les quartiers défavorisés. La prévention précoce et l'intégration sociale. Constat des changements : pratiques professionnelles, comportement des parents. Les obstacles institutionnels.

DURU-BELLAT, Marie, VAN ZANTEN, Agnès. **Sociologie de l'école.** Paris : Armand Colin, 1999. Chapitre 9. Les pratiques éducatives des familles, p. 169-187.

EHRLICH, Monique. **Guide des actions parents-école : mettre en place et animer des actions destinées aux parents.** Paris : CNDP, 1992. 132 p.

Pour que les parents de milieux défavorisés ou d'origine culturelle différente deviennent eux-aussi des partenaires éducatifs. Des fiches techniques d'information, des fiches pédagogiques pour des séquences de formation ou d'animation.

GAYET, Daniel. **C'est la faute aux parents : les familles et l'école.** Paris : Syros, 1999. (Ecole et société). 210 p.

Contre le mythe des parents "démissionnaires", un bilan des nouvelles relations entre les familles et les enseignants du primaire et du collège.

GAYET, Daniel. **L'école contre les parents.** Paris : INRP, 2000. (Enseignants et chercheurs). 124 p.

Le malentendu entre l'école et les familles est d'autant plus inquiétant que les principaux acteurs ne savent pas jusqu'à quel point ils se méconnaissent. Tout se passe comme si la coresponsabilité de l'école et des familles se traduisait plus souvent par un rejet des responsabilités sur l'autre partie que par une recherche commune de solutions. Etat de la question et interrogation sur la façon dont les adultes peuvent collaborer à la réussite des enfants.

GLASMAN, Dominique. **L'école hors l'école : soutien scolaire et quartiers**. Paris : ESF, 1992. (Pédagogies). Deuxième partie. Chapitre 4. Diversité des « familles défavorisées » dans leur rapport à l'école, p. 88-101.

GUILLAUMOND, Françoise. **Les parents à l'école**. Paris: Magnard, 2000.(1001 idées pour la classe). 31 p.

Les parents ont des contacts plus ou moins fréquents et réguliers avec l'école. Il existe différentes situations où la présence des parents s'avère souhaitable. Ces situations, provoquées par l'équipe enseignante, permettent d'établir des relations privilégiées avec les familles.

HENRIOT-VAN ZANTEN, Agnès. **Les parents face à l'école. Texte de la conférence organisée par le SGEN-CFDT, Nancy, 9 décembre 1994**. Nancy : CRDP de Lorraine, 1995. 39 p.

Pratiques éducatives et stratégies scolaires des familles.

JOUTARD, Philippe. **Grande pauvreté et réussite scolaire : changer de regard. Rapport au ministre d'Etat, ministre de l'Education nationale et de la Culture, octobre 1992**. Toulouse : CRDP Midi-Pyrénées, 1995. (Documents, actes et rapports pour l'éducation). 150 p.

Propose de pistes pour faire face aux difficultés rencontrées par les élèves connaissant la grande pauvreté et notamment de nombreux exemples d'actions favorisant un partenariat avec les familles.

KHERROUBI, Martine (dir.). **Des parents dans l'école**. Ramonville-Saint-Agne : Érès, 2008. (Éducation et société). 221 p.

À partir d'une enquête dans 18 écoles maternelles et élémentaires, les auteurs analysent les modalités concrètes de coopération entre les parents et les enseignants : organisation, enjeux et facteurs, conséquences sur la scolarité des enfants.

Présentation de l'ouvrage dans XYZep, n° 33, décembre 2008

LAHIRE, Bernard. **Tableaux de familles : heurs et malheurs scolaires en milieux populaires**. Paris : Gallimard-Seuil, 1995. (Hautes études). 301 p.

En enquêtant sur différentes familles aux revenus et niveaux scolaires identiques, l'auteur analyse comment celles-ci engendrent des enfants qui sont à des degrés d'adaptation scolaire très différents : étude des rôles occupés par les configurations familiales (patrimoine culturel, niveaux d'intégration sociale et expériences scolaire des parents...) et par les relations d'interdépendance dans les familles.

MASCHINO, Maurice T. **Parents contre profs**. Paris : Fayard, 2002. 270 p.

Sur la base d'entretiens avec des chefs d'établissements, des conseillers principaux d'éducation, des enseignants, réquisitoire polémique contre les "irruptions", jugées inopportunes, des parents dans l'école. Plaidoyer pour des parents respectueux de l'enseignement et des enseignants.

MEIRIEU, Philippe (dir.). **L'école et les parents : la grande explication**. Paris : Plon, 2000. 260 p.

Entre les parents et les enseignants, s'installent aujourd'hui, bien souvent, l'incompréhension, la suspicion, quand ce n'est pas la méfiance ou l'hostilité. Pourtant, l'école et les élèves ne pourront progresser que si la communication et le travail en commun sont rétablis. Situations et enjeux.

MIGEOT-ALVARADO Judith. **La relation école-familles : « Peut mieux faire »**. Paris : ESF, 2000. (Pratiques & enjeux pédagogiques, 32). 119 p.

Survol historique des tensions qui existent entre familles et école, suivi d'une analyse des problèmes actuels qui caractérisent la relation école-familles à partir des résultats de recherches sociologiques sur les inégalités sociales d'éducation, sur la participation des parents au fonctionnement des

établissements secondaires et sur la coopération école-famille dans le travail scolaire.

OTT, Laurent. *Travailler avec les familles : parents-professionnels : un nouveau partage de la relation éducative*. Ramonville-Saint-Agne : Éd. Erès, 2003. (L'éducation spécialisée au quotidien). 123 p.

S'appuyant sur une pratique vivante et des situations rencontrées, et vécues dans différents types de structures, l'auteur nous invite à appréhender autrement les difficultés de communication et les malentendus qui grèvent trop souvent la relation parents/professionnels, et propose des pistes d'action et de réflexion.

PAIR, Claude. **L'école devant la grande pauvreté : changer de regard sur le Quart-Monde**. Paris : Hachette, 1998. (Questions d'éducation). 221 p.

Il faut connaître la grande pauvreté pour provoquer un changement de regard sur ceux qu'elle atteint, aborder les relations entre l'école et les familles très pauvres, analyser les attentes des familles et celles de l'école.

PÉRIER, Pierre. **École et familles populaires : sociologie d'un différend**. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005. (Le sens social). 250 p.

Malgré la démocratisation du système éducatif débutée dans les années 60, l'école reste une institution inégalitaire dans laquelle les milieux populaires sont les moins chanceux. Relevant ce paradoxe et prenant en compte la crise de l'institution, il convient, aujourd'hui, de relever les attentes de chacun des acteurs : ceux issus des milieux populaires et ceux appartenant au monde scolaire.

PÉRIER, Pierre. Des élèves en difficulté aux parents en difficulté : le partenariat école/familles en question. In. TOUPIOL, Gérard (dir.). Tisser des liens pour apprendre. Paris : Retz, 2007. P. 90-107.

• Vidéos

Les relations parents-école. Lyon : Cap Canal, 2006. (Cap infos ; 136). 1 DVD vidéo (1 h)

Quel diagnostic sur l'évolution des relations entre les parents et l'école ? Pourquoi et comment faciliter la communication entre les familles et l'école au bénéfice de la réussite scolaire des enfants ? Que signifie la co-éducation ?

[Vidéo en ligne sur le site de Cap Canal](#)

DARBI, Valérie (dir.), FERMANEL, Didier (réal.). **La rencontre des loyautés : l'accueil des parents à l'école**. Mont-Saint-Aignan : CRDP de Haute-Normandie / CDDP de l'Eure, 2000. (Ressources formation vidéo / multimédia). VHS : 21min. + 1 livret.

Pour une majorité d'enseignants, l'absence de relation avec les familles constitue une des principales difficultés dans l'accomplissement de leur mission. Des situations d'accueil des parents à l'école alternent avec des témoignages d'enseignants, de parents et d'experts.

PÉRIER, Pierre. **Familles populaires et école : quel différend ?** Chasseneuil : ESEN, 2007. 1 h 32 mn

Vidéo d'une conférence donnée par l'auteur visant à mieux comprendre le point de vue des parents éloignés de l'école et à réfléchir aux conditions d'un dialogue constructif. Un diaporama et un article complètent l'intervention. [Vidéo en ligne sur le site de l'ESEN](#)

VAN ZANTEN, Agnès. **Les partenariats éducatifs avec les parents et les collectivités**. Chasseneuil : ESEN, 2007. 56 mn.

Vidéo d'une conférence donnée par l'auteur proposant une analyse les évolutions des politiques locales éducatives et de la place des parents. En ligne sur le site de l'ESEN. [Vidéo en ligne sur le site de l'ESEN](#)

- **Dossiers de périodiques**

Les parents et l'école. *Administration et éducation*, 1er trim. 1991, n° 49. 81 p.

Ecole/famille : vers une coéducation concertée : dossier. *Animation et éducation*, mars-avril, 2003, n° 173, p. 9-34.

Familles/Ecole : quelles médiations ? *Les Cahiers du CERFEE*, 2000, n° 16. 204 p.

Ecole et familles. *Cahiers pédagogiques*, décembre 1995, n° 339. 84 p.

Ecole et familles. *Cahiers pédagogiques*, septembre 2008, n° 465, p. 11-69.

Dossier écoles-familles. *Echec à l'échec*, mars 2001, n° 147, p.3-7.

Dossier parents-école : co-éduquer ? *L'école des parents*, sept.-oct. 2000, n° 9-10, p. 27-46.

Les parents à la rescousse : dossier. *Le Monde de l'éducation*, septembre 2001, n° 295, p. 23-41.

Les familles et l'école : du malentendu au dialogue. *Migrants-Formation*, décembre 1988. 96 p.

[Le défi de l'éducation prioritaire, des parents partenaires.](#) *Le nouvel éducateur*, septembre 2006, n° 181, p. 7-20.

Ecole-Famille : face à face ou côte à côte ? *La revue En FAS*, décembre 1995, n° 6. 84 p.

Pratiques éducatives familiales et scolarisation. *Revue française de pédagogie*, 2005, n° 151. 198 p. ([Sommaire et résumés des articles en ligne](#)).

Familles et école. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 1999, vol. 3, n° 1 & 2. 156 p.

Les familles et l'école : une relation difficile. *Ville-Ecole-Intégration*, sept. 1998, n° 114. 200 p.

Dossier : École et familles populaires. *XYZep*, mars 2007, n° 26. 8 p

